

Ville de Lille

PROCES VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 21 mai 2007

La séance est ouverte à 17 heures 20 sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Maire de Lille.

Madame le Maire.- Madame PHEULPIN-COQUEL, voulez-vous procéder à l'appel ?

(Madame PHEULPIN-COQUEL procède à l'appel nominal)

Présents : Mmes AUBRY, BAERT, M. BERNARD, Mme BOCQUET, M. BODIOT, Mme BOUCHART, M. CACHEUX, Mmes CAPON, CARLIER, CATTELIN, M. CHARLES, Mme CLERBOUT, M. CUCHEVAL, Mmes CULLEN, DANGRÉAUX-VARLEZ, DA SILVA, M. DECOCQ, Mme DEMESSINE, M. de SAINTIGNON, Mmes DESWARTE, ESCANDE, FILLEUL, MM. FLEJSZEROWICZ, FREMAUX, Mme GEORGET, M. HANNA, Mme HENAUT, M. KANNER, Mme KECHEMIR, MM. LABBEE, LESERRE, Mmes MAHIEU, MALLEVILLE, MM. MARCHAND, MUTEZ, ORIOL, PARGNEAUX, PECHARMAN, Mme PHEULPIN-COQUEL, M. PLANCKE, Mme POLIAUTRE, MM. QUIQUET, RICHIR, Mmes ROUGERIE, ROUGERIE-GIRARDIN, M. SÁNTRÉ, Mme STANIEC, MM. SULMAN, THIOT, TOSTAIN, Mme VERBRUGGHE, M. VICOT.

Excusés : Mmes COOLZAET, DAVAL (pouvoir), M. DURAND, Mmes FOLENS, GLEIZER, MM. MAUROY, MOREAU, Mme REDLICH, M. SAVOYE, (pouvoir).

Madame le Maire.- Je vous remercie.

Mes chers collègues, je vous salue tous.

Je salue aussi les Conseillers de quartiers, les Lillois qui nous accompagnent et bien sûr la presse qui est toujours présente pour suivre nos débats.

Nous avons aujourd'hui un Conseil Municipal chargé en nombre de délibérations mais où nous n'avons pas de gros dossiers comme c'est souvent le cas dans une ville comme la nôtre. En revanche, nous avons une série de petits dossiers, petits non pas par l'importance mais par le fait qu'ils touchent des secteurs très particuliers et qui sont importants pour la vie des Lillois et donc aussi pour nous-mêmes. Nous allons les prendre les uns après les autres.

Je pense par exemple à l'ambitieuse rénovation du cimetière de l'Est, au projet tout à fait innovant de tapisserie végétale sur la place de Geyter à Fives, à la nouvelle étape dans la lutte contre le logement insalubre et le dépistage de cet habitat indécrottable, à l'action de la Politique de la Ville dans les quartiers qui ne sont pas en Politique de la Ville mais où il y a néanmoins des problèmes sociaux, la création d'un espace multimédia à l'école élémentaire Bracke-Desrousseaux à Lille-Sud, ce qui sera l'occasion de présenter la façon dont la Ville travaille pour ouvrir ses écoles à l'ensemble du public.

Voilà un peu les sujets variés mais, encore une fois, importants pour la vie des Lillois.

Je voudrais commencer ce Conseil en rendant hommage à Alain ETCHEGOYEN, philosophe lillois, qui nous a quittés à la suite d'une grave maladie à l'âge de 55 ans.

Je veux d'abord dire à ses parents qui habitent dans notre ville notre peine et leur renouveler ma peine personnelle puisque Alain ETCHEGOYEN était un grand ami.

C'était un homme qui, bien que professeur au lycée Louis-le-Grand, auteur de multiples ouvrages, avait l'œil aiguisé à la fois d'un philosophe mais aussi d'un homme qui aimait la société, qui aimait les gens, très proche de la population dans son travail, dans ses réflexions, dans ses recherches.

Non seulement notre ville mais également notre pays a perdu là l'un de ses intellectuels qui était à la fois capable de discussions les plus théoriques, les plus complexes sur le plan intellectuel, mais aussi capable d'action.

Par exemple, professeur en classes préparatoires au fameux lycée Louis-le-Grand, il avait demandé à avoir des classes techniques dans un lycée professionnel en banlieue parisienne parce qu'il lui semblait nécessaire de travailler avec ces deux types de public.

Alain ETCHEGOYEN était un homme d'une très grande générosité qui passait ses week-ends avant les concours et les examens avec ses élèves qu'il invitait chez lui pour les aider, les accompagner, mais aussi vis-à-vis de ceux qui l'entouraient et qui pouvaient être dans la difficulté.

Il avait travaillé auprès de Claude ALLEGRE au Ministère de l'Education Nationale. Il avait ensuite été nommé par le Premier Ministre, Monsieur RAFFARIN, Commissaire au plan avant d'arrêter ses fonctions il y a plus d'un an et demi.

Je veux redire à ses parents, à ses six enfants et à sa compagne toute notre peine et les assurer que nous sommes très proches d'eux.

Je ne vais pas revenir, lors de ce Conseil Municipal, sur l'élection présidentielle, sauf pour dire, bien évidemment, que les résultats de cette élection présidentielle ont été clairs. J'ai d'ailleurs félicité, dans la tradition républicaine, Monsieur SARKOZY, notre Président de la République.

Je veux juste faire quelques remarques qui, je crois, seront partagées par tous.

D'abord nous féliciter que dans notre ville l'organisation des élections se soit bien passée. Nous avons recomposé un certain nombre de bureaux pour éviter des files trop importantes, même s'il y en a parfois eu vu le nombre de votants.

Je veux vraiment remercier Madame CAPON qui, une fois de plus, a réalisé un travail remarquable, à la fois sur les listes électorales pour s'assurer que ceux qui étaient inscrits étaient bien toujours dans notre ville, cela a été un travail durant les quatre années précédentes, mais aussi de reconstitution de ces bureaux pour que chacun vote au plus près de chez lui et dans les meilleures conditions possibles.

Je veux également remercier l'ensemble des services qui travaillent sous l'autorité de Marie-Françoise BAJU.

Toujours pour rester dans l'aspect technique de l'organisation, je veux aussi remercier les élus et nos concitoyens qui ont veillé au bon déroulement du vote, comme président ou comme assesseur.

Je le dis encore une fois parce qu'il n'est jamais facile de trouver des présidents et des assesseurs. J'avais dit la dernière fois que la Droite était peu représentée. Je dois dire qu'il y a eu un réel effort, nous ne sommes pas encore à la représentation proportionnelle de ce que vous représentez, Monsieur DECOCQ, mais il y a eu un réel effort que je souligne. Nous espérons d'ailleurs que cet effort se poursuivra au moment des élections législatives.

Pour l'ensemble de nos concitoyens, il est bien d'avoir comme présidents et comme assesseurs des hommes et des femmes qui représentent l'ensemble de notre République.

Et puis, j'en arrive à l'essentiel, me féliciter, comme beaucoup l'ont fait et comme je l'ai fait le soir même de l'élection, de la formidable mobilisation des Français pour cette élection.

Beaucoup pensent que les Français se désintéressent de la politique. Je crois qu'ils s'y intéressent lorsqu'il s'agit non seulement de comprendre les réponses qui peuvent être apportées à leurs problèmes mais aussi aux problèmes du monde. Ce serait sous-estimer les Français que de penser qu'ils ne s'intéressent pas à l'organisation du monde, à l'avenir de l'Europe mais aussi bien évidemment à ce qui les concerne directement.

Nous pouvons tous nous féliciter du fait que 80% de nos concitoyens se soient déplacés pour voter au premier comme au second tour. Il s'agit d'une belle victoire pour notre démocratie.

Je l'ai dit, Nicolas SARKOZY a été élu avec 53% des votes. Vous le savez, à Lille, Ségolène ROYAL a obtenu 55,92% des suffrages exprimés. Je m'en félicite, vous vous en doutez. C'est pour nous, l'équipe municipale, un encouragement à poursuivre le travail que nous réalisons dans notre ville.

Nous sommes maintenant dans un deuxième combat démocratique, celui des élections législatives. Je souhaite, et je suis sûre d'ailleurs que nous aurons dans notre ville la même qualité de débat que nous avons toujours eue avec l'Opposition, j'espère en tout cas que ces élections entraîneront une forte mobilisation de nos concitoyens pour que leurs choix soient clairs par rapport aux Députés qu'ils souhaitent voir les représenter à l'Assemblée Nationale.

Dans ces communications, je vais vous donner quelques informations.

D'abord, sur la journée de commémoration de l'abolition de l'esclavage qui a eu lieu le 10 mai dernier. Nous avons célébré ici même la deuxième édition de la journée des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions.

Nous célébrerons peut-être cette journée l'année prochaine sur le Parvis des Droits de l'Homme que nous inaugurerons en même temps que la place de la République le 20 juin prochain.

Je remercie Frédéric MARCHAND, Ginette VERBRUGGHE et Pierre de SAINTIGNON pour l'organisation de cette soirée ainsi que l'association Formation Assistance et son Président, Fabrice DESPLAN et le groupe Alizés Gospel qui s'est produit à cette occasion.

Commémorer l'abolition de l'esclavage, c'est parler de l'homme en général, c'est aussi parler des valeurs de la République. Nous pouvons espérer sur ce thème, comme sur celui de la colonisation, qu'il y aura un jour un vrai débat où nous serons capables de parler avec les intellectuels, les historiens, les sociologues, de manière saine, c'est-à-dire objective, de ce que ces périodes de notre histoire ont apporté de manière positive ou de manière négative et que nous serons capables d'en parler aussi à nos enfants à travers les livres scolaires de cette manière-là.

Quelques mots maintenant de l'agenda culturel puisque nous sommes au mois de mai et que c'est toujours un mois très chargé, encore que, en ce moment à Lille on puisse se demander quels sont les mois qui ne sont pas chargés sur le plan culturel. En tout cas, celui-ci l'est particulièrement.

Vous dire un mot des manifestations en cours.

Tout d'abord, Wazemmes l'accordéon qui a commencé le week-end dernier avec de grands moments dont on peut se féliciter et qui se terminera ce week-end, le dimanche 27 mai.

Je pense aussi aux Transphotographiques qui nous font voyager cette année sur un thème très large « Photographie et cinéma ». Nous pouvons à la fois découvrir les coulisses du cinéma par la photo mais aussi les photos d'artistes depuis les plus célèbres jusqu'à ceux que l'on connaît moins. Et puis le lien entre la photo et le cinéma, deux arts qui se complètent et qui ont parfois des points communs.

Nous avons inauguré ce festival le 9 mai dernier au Palais des Beaux-Arts en compagnie de deux grandes personnalités : Agnès VARDA, que chacun connaît comme étant une grande cinéaste, d'ailleurs, l'une des premières femmes cinéastes, mais on oublie parfois qu'elle a été photographe avant d'être cinéaste et qu'elle a un rapport tout à fait particulier avec la photographie comme vous pouvez le voir par ce qu'elle nous montre à la Maison Folie de Moulins.

Et Lucien CLERGUE qui était le parrain de cette édition est le fondateur des rencontres internationales d'Arles. Depuis le début des Transphotographiques, depuis ces six années, nous nous sommes souvent comparés au festival d'Arles qui est le grand festival international français. Aujourd'hui, et Lucien CLERGUE qui l'a créé nous l'a dit, nous pouvons dire qu'il y a un deuxième festival de très grande qualité en France sur la photographie qui est celui de Lille.

Vous avez jusqu'au 17 juin pour profiter de quelque 70 expositions que je vous conseille vraiment d'aller voir. Je vous rappelle que les entrées sont gratuites. C'est un grand succès déjà puisque près de 35 000 visiteurs, en deux semaines, ont parcouru ces lieux dédiés à la photo, à Lille, dans la métropole et dans la région. Le Tri Postal est continuellement occupé et a vécu d'ailleurs de très belles soirées de projection et des nuits transphotographiques attirant 2 500 personnes.

La presse régionale et nationale relaie particulièrement bien l'événement. Il y a pratiquement chaque jour des manifestations, des lectures d'ouvrages photographiques, des vidéos, des films, des débats, au-delà même des expositions.

Ce week-end, nous ouvrons les Dix Vagues, c'est maintenant une habitude. Dix quartiers, dix vagues qui sont incontournables à Lille. Ce sont des événements culturels et festifs qui durent pendant deux mois dans tous les quartiers et qui vont dans les communes associées.

A chacun son week-end et son événement et nous allons commencer dimanche à Fives avec un Monde en fanfares. Hervé BRISSE, vous le savez, porte de manière extraordinaire ces fanfares qu'on a vues renaître un peu partout dans la région à partir de 2004 et qui sont aujourd'hui particulièrement actives dans notre ville.

Nous allons donc connaître un grand week-end à Fives.

Catherine CULLEN présentera demain avec Frédéric MARCHAND, pour la presse et pour le grand public, le programme complet au Palais Rameau.

Je vous conseille d'ailleurs d'aller au Palais Rameau si vous le souhaitez, soit le mercredi après-midi, soit pendant les week-ends, jusqu'au 12 juillet où vous pourrez admirer les fallas qui ont été construites pendant notre période indienne.

Nous allons faire une grande fête et les brûler puisque c'est la tradition mais en attendant nous les exposons et vous pouvez donc les trouver au Palais Rameau.

Je voudrais aussi vous rappeler l'événement Philippe de Champaigne « Entre politique et dévotion » c'est le titre de la très belle exposition présentée au Palais des Beaux-Arts jusqu'au 15 août prochain qui offre la première grande rétrospective de ce grand génie français du XVII^{ème} siècle. C'est une exposition, c'est en tout cas ce qu'en disent la presse généraliste et la presse spécialisée, d'une qualité exceptionnelle et d'une richesse remarquable.

La presse internationale ne s'y est d'ailleurs pas trompée, je pense aux Anglais, aux Belges, aux Allemands.

Je voulais vous dire, pour que les chiffres soient précis, en ayant lu quelques-uns plus fantaisistes, que depuis l'ouverture il y a eu 24 500 visiteurs, 30 300 visiteurs si je prends l'ensemble des visites de l'exposition comme des collections permanentes du musée.

Nous attendions 75 000 visiteurs pour les trois mois, nous en sommes à un peu plus de 30 000 sur les trois premières semaines d'ouverture. Nous sommes donc tout à fait dans les prévisions.

C'est une exposition qui est évidemment plus spécialisée que de grandes expositions comme Goya et Rubens mais je crois que la qualité d'un musée comme celui des Beaux-Arts de Lille est justement de réaliser des travaux aussi pointus qui nous ouvrent d'autres regards sur la peinture et, en l'occurrence, sur la peinture française.

Permettez-moi aussi de vous dire, c'est une très bonne nouvelle pour notre musée, que le classement du Journal des arts qui, chaque année, classe les musées français sortira dans quelques jours. Nous avons aujourd'hui la première place des musées de région, les cinq premiers musées sont parisiens et le premier musée de région est celui des Beaux-Arts de Lille. Nous nous en félicitons.

Sont notamment remarquables les nouveaux services qui sont apportés, les audio-guides, le site Internet, la réouverture de la cafeteria et l'acquisition de la remarquable collection de dessins italiens du XV^{ème} siècle par le musée grâce au mécénat du groupe Carrefour. C'est donc une place tout à fait exceptionnelle.

Pour mémoire, le musée se classait en 18^{ème} position en 2004, 112^{ème} en 2005 – c'est un peu étonnant, n'est-ce pas plutôt 12^{ème} ?- et 10^{ème} en 2006 après la Piscine de Roubaix et le Musée d'art moderne de Villeneuve d'Ascq.

Nous sommes donc aujourd'hui 6^{ème} et le premier musée de région. Nous pouvons nous en féliciter et féliciter le conservateur et l'ensemble de l'équipe du musée.

Quelques mots enfin pour vous annoncer dès maintenant deux rendez-vous de juin.

La Fête des jardins les 2 et 3 juin prochains. Événement festif qui permet de découvrir ou de redécouvrir les espaces verts de la ville et des coins de nature parfois insoupçonnés.

L'année dernière, le parc Jean-Baptiste Lebas, cher Eric QUIQUET, était au cœur de cette manifestation. C'est aujourd'hui le parc de la Citadelle qui est mis à l'honneur et qui va constituer le cœur de la fête avec de nombreuses animations qui seront proposées pendant tout le week-end, notamment par les acteurs associatifs.

Il y aura aussi un autre moment fort, l'ouverture du triangle des Rouges Barres, cette friche de 11 hectares qui est un véritable écrin de nature sur les territoires de Lille et de Marcq-en-Baroeul.

Et puis, bien sûr, je vous rappelle le 21 juin, la Fête de la musique qui, cette année encore, va réunir de nombreux artistes et musiciens, des plus célèbres aux plus amateurs, c'est ce qui fait le charme de cette Fête de la musique.

Voilà donc pour nos rendez-vous culturels.

Un petit mot pour vous dire qu'a eu lieu le week-end dernier la deuxième édition de la Route du Louvre qui est très importante pour nous symboliquement parce qu'elle relie Lille à Lens, Lille au bassin minier et que nous sommes très heureux que le Louvre bis vienne s'installer dans notre région.

Je salue l'implication de Michelle DEMESSINE auprès de Philippe LAMBLIN qui a eu cette idée qu'il porte avec force détermination et grand succès.

Ce grand marathon de dimension européenne qui relie le sport et la culture a rassemblé plus de 4 000 coureurs et plus de 10 000 personnes de tous âges qui ont participé à l'une des courses prévues pendant le week-end.

La Ville de Lille a souhaité cette année, de manière très importante, s'associer à l'animation de ces courses par des rendez-vous, des fanfares pour chauffer l'ambiance, des petits déjeuners pour les supporters qui venaient encourager les coureurs, les fallas qui sont venues sur la route pour égayer le chemin, l'exposition des TransPhotographiques présentée rue Faidherbe, l'exposition Pays vert, Pays noir du Musée d'Histoire Naturelle dont nous reparlerons à la Gare Lille-Flandres, l'annonce de l'exposition Philippe de Champagne. Bref, à tous les croisements du parcours dans notre ville, il y avait des animations de natures diverses qui permettaient de faire connaître les éléments de notre ville.

Je veux là aussi remercier Floriane GABRIELS et l'ensemble des services techniques et la Police Municipale qui se sont mobilisés pour que cette course se passe bien. L'ambiance était tout à fait au rendez-vous et la foule des grands jours était présente. Cela a été vraiment un grand succès.

Un mot, décidément il se passe vraiment beaucoup de choses, pour rappeler que le 29 mai, se déroulera, à Lille comme ailleurs, la Fête des voisins et immeubles en fête. Tout le monde n'a pas choisi le 29 mai mais il va quand même se passer beaucoup de choses ce jour-là.

Pour nous, la Fête des voisins est un élément un peu symbolique alors que nous souhaitons devenir Lille, ville de la solidarité, car cela commence par ouvrir ses portes ou partager une table avec ceux qui sont les plus proches de nous. Cela est très facile, il suffit de sortir une table, quelques bouteilles, quelques sandwiches ou plus, cuisiner, s'organiser avec ses voisins et puis passer un moment agréable autour d'un apéritif, d'un repas, d'un barbecue. Bref. Beaucoup de choses sont prévues.

Plus de 70 événements ont déjà été annoncés mais je suis sûre que beaucoup d'autres seront organisés au dernier moment par un certain nombre de Lillois, dans nos jardins, au pied des immeubles, dans les parcs, dans les courées, il y aura donc maintes possibilités.

Vous pourrez par exemple bruncher à partir de 11 heures au square Coustou à Fives avec la cellule solidarité, vous pourrez prendre l'apéritif dans presque toutes les Mairies de quartier, dès midi. Je ne vous conseille quand même pas de faire le tour de toutes les Mairies de quartier, pour votre santé, donc, avec modération y compris à la Fête des voisins.

Vous pourrez participer à des après-midi intergénérationnels, par exemple avec les maisons de retraite, aux Camanettes ou à la Goélette.

Vous pourrez prendre un repas par exemple à Moulins, place du Carnaval, à Lille-Sud, aux 400 Maisons, ou encore faire la fête à la cité Saint-Maurice.

Ce ne sont que quelques-uns des événements où vous pourrez aller car les voisins sont invités mais ils invitent évidemment les Lillois à venir les rejoindre s'ils le souhaitent.

J'en termine avec l'annonce des guides de l'été.

L'été est de retour et vous savez que les activités ne manquent pas à Lille. Comme chaque année, la Ville a prévu une information des Lillois sur ce qui va se passer dans leur ville.

Un guide est déjà sorti pour les 2 à 16 ans «les activités des jeunes Lillois» que toutes les familles lilloises qui ont des enfants âgés de 2 à 16 ans ont reçu ou doivent recevoir dans les jours qui viennent pour leur montrer qu'on peut passer d'excellentes vacances à Lille.

Un autre guide «Lille dans tous ses étés» destiné à tout public sortira dans quelques jours et sera disponible dans tous les lieux publics, dans les Mairies de quartier, dans tous les lieux d'information municipaux.

Je veux aussi vous faire découvrir le « Guide des savoirs à Lille, Lomme et Hellemmes ». C'est un travail coordonné par Madame DANGREAUX et je l'en remercie.

Il existe dans notre ville beaucoup d'associations, et de lieux d'échange de savoirs, qui ne s'appellent pas obligatoirement comme cela mais qui sont des lieux où l'on peut apprendre des choses très différentes, cela va de la cuisine à la culture en passant par les langues, la science, la santé, les savoir-faire artisanaux. Il n'était pas inintéressant de regrouper toutes ces compétences dans un guide et je remercie Madame DANGREAUX d'avoir réalisé ce travail.

Enfin, j'en termine en vous disant que nous préparons dès maintenant le plan d'alerte et d'urgence qui devient une habitude chaque année depuis la canicule de l'été 2003.

Je rappelle qu'en 2006 1 751 personnes s'étaient inscrites sur la liste de veille du plan d'alerte et d'urgence. Cela permet de leur téléphoner, de rentrer en contact avec ces personnes, éventuellement, de se rendre à leur domicile. Elles peuvent recevoir la visite d'agents municipaux, elles ont des conseils. Elles peuvent appeler ou être appelées si elles rencontrent des difficultés.

Une grande campagne d'information va commencer pour informer le public sur l'attitude à avoir en cas de grosse chaleur et nous avons commencé le recensement des personnes de plus de 60 ans qui souhaiteraient être inscrites sur cette liste d'intervention.

Voilà, mes chers collègues, les informations que je voulais vous apporter.

Je vous propose de rentrer maintenant dans le vif du sujet du Conseil Municipal en commençant par le dossier de Monsieur DURAND.

Chemise n° 3

COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME

Rapporteur : Monsieur DURAND
Maire délégué

07/333 – Commune Associée de Lomme – Participation de la Ville de Lomme au dispositif régional « Fonds de Participation des Habitants ».

Madame le Maire - Le Front National a demandé un vote séparé sur la délibération n° 333 qui est la participation de Lomme au dispositif régional Fonds de Participation des Habitants.

Je vous rappelle que ce fonds accompagne des projets que portent des habitants et qui peuvent être d'intérêt général.

Je mets aux voix cette délibération.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Qui vote contre : le Front National

Je vous remercie.

Adopté à la majorité.

07/328 – Commune Associée de Lomme – Subvention dans le cadre du Contrat Territorial de Santé.

07/329 – Commune Associée de Lomme – Subvention exceptionnelle à l'association « C'est mon école, à moi aussi ».

- 07/330** – Commune Associée de Lomme – Subvention exceptionnelle à l'association « Groupes pour l'Evolution Musicale ».
- 07/331** – Commune Associée de Lomme – Subvention à l' « AREA » Association, Réseau, Entraide, Addictions.
- 07/332** – Commune Associée de Lomme – Subventions 2007.
- 07/334** – Commune Associée de Lomme – Reprise de l'espace vert : lotissement « Les Jardins de la Mitterie ».
- 07/335** – Commune Associée de Lomme – Marché de travaux de démolition de la friche Wilvia.
- 07/336** – Commune Associée de Lomme – Marché complémentaire au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une salle de musculation – Quartier de la Délivrance et un local matériel salle Domsin.
- 07/337** – Commune Associée de Lomme – Marché de travaux pour la réhabilitation et l'extension de la Salle Beaulieu.
- 07/338** – Commune Associée de Lomme – Création d'un tarif pour l'occupation du domaine public : portiques destinés à la micro-signalisation publique et commerciale.
- 07/339** – Commune Associée de Lomme – Subvention exceptionnelle au collège Guy Mollet
- 07/340** – Commune Associée de Lomme – Subvention exceptionnelle à l'OSML Arts Martiaux/Self Défense.
- 07/341** – Commune Associée de Lomme – Subventions pour ravalement de façades.

Adoptés.

- 07/342** – Commune Associée de Lomme – Avis sur la carte scolaire – Retrait d'un poste à l'école Voltaire-Sévigné.

Adopté à la majorité (voir débat et vote pages 21 à 25)

Madame le Maire - Je passe immédiatement la parole à Monsieur CACHEUX sur un sujet que j'ai évoqué tout à l'heure, l'habitat insalubre et indécent, avec peut-être un complément de Madame STANIEC si elle le souhaite.

Chemise n° 10

URBANISME

Rapporteur : Monsieur CACHEUX
Adjoint au Maire

- 07/367** – Ravalement de façades – Subventions.
- 07/368** – Ravalement de façades - Subventions exceptionnelles concernant la rue du Faubourg des Postes.

Adoptés.

HABITAT

07/369 – Lutte contre le logement insalubre - Maintien des aides complémentaires de la Ville de Lille pour les travaux de sortie d'insalubrité.

07/370 – Lutte contre le logement insalubre - Octroi de primes de travaux de sortie d'insalubrité

Merci, Madame le Maire.

Madame le Maire, chers collègues, quelques mots rapidement sur les délibérations de ma délégation.

Des délibérations tout à fait traditionnelles sur les ravalements de façades, même si celles qui concernent la rue du Faubourg des Postes qui sont mieux subventionnées font l'objet de subventions exceptionnelles.

Notez également la subvention que nous accordons à la MAJT dans le cadre du déroulement du dossier ANRU.

Je veux dire un mot plus particulier sur la lutte contre le logement insalubre puisque nous maintenons des aides complémentaires de la Ville pour les travaux de sortie d'insalubrité.

Je rappelle qu'après, sous patronage communautaire et avec une aide importante de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, les opérations programmées d'amélioration de l'habitat, les OPAH insalubrité, nous sommes depuis 2005 sous le régime des programmes d'intérêt général. Mais la réalité est exactement la même.

Ces travaux de sortie d'insalubrité sont très largement subventionnés par l'ANAH, sous réserve du respect de la nature des travaux, des plafonds de ressources des attributaires et la Ville depuis plusieurs années a décidé, dans un certain nombre de cas, d'apporter une aide complémentaire pour sortie d'insalubrité.

Tout ceci s'intègre complètement dans le programme global de lutte contre l'insalubrité que nous avons eu l'occasion de vous présenter au mois de février 2007 et qui, je crois, est resté très largement dans les mémoires.

La deuxième délibération relative au logement insalubre concerne des dossiers spécifiques d'octroi de ces fameuses primes dont je viens de dire un mot pour les travaux de sortie d'insalubrité pour quelques dossiers particuliers.

A la demande de Madame STANIEC, je souhaiterais évoquer une autre délibération importante - je pense qu'elle complétera mon intervention - relative à la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales pour le dépistage de l'habitat indécet et indigne, dans la mesure où il s'agit d'un dossier qu'elle a suivi particulièrement depuis plusieurs années mais qui s'intègre complètement dans la délégation de l'habitat, Madame le Maire, que vous avez bien voulu me confier.

On rappelle dans cette délibération que, dans le cadre du plan présenté en février 2007 sur la lutte contre l'insalubrité, il était explicitement prévu le passage d'une convention de partenariat entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales pour le dépistage. Bien entendu, on ne repère pas pour le plaisir de repérer mais bien en vue de repérer ensuite ces dossiers de situations d'indécence sur le territoire de la ville.

Il est vrai que la Caisse d'Allocations Familiales s'est engagée de manière importante dans la lutte contre le logement indécet et a engagé notamment des moyens humains pour le diagnostic mais essentiellement pour l'accompagnement des locataires.

La collaboration avec la Ville que cette convention met en musique portera sur le dépistage des situations d'indécence et sur le traitement des situations repérées.

Dépistage commun soit à travers le signalement spontané de locataires, soit à travers le signalement en cellule opérationnelle, soit encore par les repérages qui peuvent être faits grâce au maillage des Mairies de quartier et de l'ensemble des services des Mairies de quartier pour repérer les situations d'insalubrité.

Au sein des services de la Ville, le service communal d'hygiène et de santé procédera aux vérifications techniques de l'indécence à partir des informations qui auront été fournies par la Caisse d'Allocations Familiales et assurera le retour du diagnostic tel qu'il aura été mené par les techniciens qui auront visité ces logements.

Bien entendu, si l'indécence est avérée, le traitement sera effectué dans le cadre des cellules opérationnelles insalubrité.

Nous pensons pouvoir traiter par cette liaison particulière entre la Ville et la CAF 400 dossiers supplémentaires de situations d'insalubrité, tant dans le repérage que dans le traitement pour une année pleine.

J'ajoute, deuxième aspect de cette délibération, que nous avons souhaité expérimenter la déclaration de mise en location telle qu'elle est prévue par la loi engagement national sur le logement.

Cette loi a prévu que, à titre expérimental et pour une durée limitée de cinq ans, dans les communes d'une certaine taille, il était possible de soumettre à déclaration préalable toute nouvelle location d'un logement. Certes, il s'agit d'une avancée mais qui suscite un certain nombre d'interrogations de notre part.

D'abord, sur la portée réelle du dispositif, notamment sur la nature précise du récépissé qui reste ambiguë. J'ajouterai que pour que notre travail soit efficace, se pose également le problème de notre capacité en moyens humains notamment pour prendre en charge cette mission de dépistage.

En effet, 18 000 mises en location sont réalisées chaque année sur le territoire de la ville de Lille et il faudrait multiplier par cinq les inspecteurs de salubrité pour que l'on puisse faire sérieusement des visites. Cela pose effectivement le problème des moyens humains puisque la loi ne prévoit aucuns moyens spécifiques confiés aux collectivités locales, en particulier aux communes, pour effectuer ce travail.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'expérimenter sur un seul quartier de la ville, qui représente beaucoup moins que l'ensemble du territoire des dix quartiers de Lille et des communes associées d'Hellemmes et de Lomme, donc, sur le quartier de Fives, cette déclaration de mise en location avec la Caisse d'Allocations Familiales.

La délibération précise la nature de la procédure qui sera suivie : visite systématique des logements, transmission à la CAF qui pourra suspendre le tiers payant en cas d'indécence, donc, liaison étroite entre le service communal d'hygiène et de santé et la Caisse d'Allocations Familiales.

Voilà, Madame le Maire, mes chers collègues, l'essentiel du contenu de cette délibération importante qui donne un moyen supplémentaire à tous ceux qui ont déjà été rassemblés par la Ville pour lutter contre le logement insalubre, indécemment, indigne, et faire en sorte que nos concitoyens puissent avoir des conditions d'habitation beaucoup plus décentes.

Madame le Maire. - Merci beaucoup, Monsieur CACHEUX.

Madame STANIEC.

Madame STANIEC.- Pour compléter ce qu'Alain CACHEUX vient de dire et pour rappeler quelques chiffres.

Cela est important car, sinon, on oublie que c'est un élément du plan global sur l'habitat et notamment sur l'habitat insalubre.

Pour mémoire, je vous les ai déjà donnés mais je souhaitais réactualiser quelques chiffres.

Sur l'année 2006, nous avons reçu 760 plaintes pour insalubrité et, au total, on dénombre 1 500 dossiers suivis.

Cela montre que tout le réseau que nous avons mis en place permet aux personnes d'avoir un suivi et une adresse lorsqu'il y a un problème.

Mais cela ne suffit pas aujourd'hui et la collaboration que nous avons mise en place avec la CAF va permettre d'aller plus loin.

A titre expérimental, systématiquement, chaque nouvelle demande sur le quartier de Fives sera étudiée par les services de la Ville et nous nous rendrons sur place pour chaque demande.

Sur le reste de la ville, nous demeurons dans le cadre du partenariat que nous avons mis en place, à savoir le questionnaire envoyé par la CAF trois mois après.

Je me permets d'insister sur ce point après Alain parce que nous ne pouvons pas faire de l'exhaustivité sur notre ville, d'autres communes le font mais nous ne pouvons pas le faire à Lille puisqu'il y a 18 000 nouvelles demandes d'allocation logement par an. Nous n'avons donc pas les moyens financiers de mettre systématiquement des inspecteurs. C'est pour moi un appel fort lancé à l'Etat sur cette question parce que, si nous voulons aller plus loin, il faut des moyens complémentaires.

Aujourd'hui, grâce surtout à l'organisation et à toutes les mesures de coercition et d'incitation financière que nous avons prises, nous avons les outils lorsque nous repérons un dossier pour aller jusqu'au bout.

Un élément sur lequel je me permets également d'insister, c'est le lien qu'il y a entre la Ville, LMCU, le Conseil Général et la Préfecture au travers des différentes commissions que nous avons mises en place pour que les procédures ne soient pas séparées les unes des autres. Il y aura bien un fichier commun des mauvais propriétaires, soyons clairs, et nous pourrons les suivre à l'échelle de la ville, à l'échelle de LMCU et du Conseil Général. Donc, un partenariat qui se structure de façon très importante.

Ce matin, on nous posait la question de savoir combien de dossiers nous pouvions traiter. En 2006, 760. On intégrera les 300 à 400 dossiers supplémentaires pour arriver à une vitesse de croisière l'année prochaine autour de 1 500 à 2 000 dossiers nouveaux chaque année.

Mais nous pensons que nous n'aurons pas encore résolu le problème. Nous sommes bien dans une progression avec la nécessité d'avoir des moyens.

Encore un point sur lequel je me permets d'insister. Dans le partenariat avec la CAF, nous avons toujours la protection du locataire en ligne de mire. Il ne faut pas que nous prenions des mesures qui risquent de mettre en péril le locataire. La CAF met des outils juridiques en place pour accompagner le locataire parce que, quand on ira jusqu'à la suspension de l'allocation logement, le propriétaire pourra se retourner sur le locataire. La CAF a donc des outils juridiques pour protéger le locataire. Pour nous, c'était vraiment un élément essentiel de la démarche.

Là aussi, quand on se trouvera face à une difficulté, je rappelle que nous avons 12 000 demandes de logements sociaux en attente sur la ville et que pour répondre à ces demandes il faut de la construction de logements, et de logements sociaux, pas privés, et là encore nous avons besoin d'aides financières complémentaires, à la fois sur l'habitat ancien pour le remettre en état et sur le logement neuf.

En tout cas, nous aurons un outil supplémentaire lorsque nous rencontrerons un mauvais propriétaire.

Madame le Maire.- Merci beaucoup.

Monsieur BERNARD.

Monsieur BERNARD.- Madame le Maire, j'ai souhaité intervenir sur la présentation globale qui a été faite par Monsieur CACHEUX et Madame STANIEC parce qu'on a rencontré dans le passé des situations tragiques et que le problème n'est à nos yeux guère résolu même si les déclarations d'intention sont légion.

Nous avons aujourd'hui sur la métropole un office unifié qui devrait à mon avis réfléchir davantage à une adaptation entre l'offre et la demande de logements mais il est vrai que la plaie la plus béante c'est le logement indigne.

Le recul de la pauvreté passe évidemment par un combat sans relâche contre l'insalubrité.

Il est vrai que certains tirent profit dans cette ville de la pauvreté d'une partie de nos concitoyens. On voit bien que la loi Gayssot est sans effet à ce niveau.

Je ne conteste pas le fait qu'un certain nombre d'aides aillent directement aux propriétaires, je reste très attaché au droit de propriété, c'est dans cette mesure une garantie pour le propriétaire d'être payé, mais il faut avouer aussi que l'inégalité est très grande en la matière.

Tous les efforts que nos institutions font sont généralement anéantis par ces drames de la vie ou liés au logement insalubre.

80% des demandeurs sont en dessous du plafond de ressources et il est vrai que, face à la timidité de la relance, la situation de certains ménages est catastrophique.

Face à cela, je dois noter que le programme de réhabilitation est notoirement insuffisant.

Le programme d'intérêt général insalubrité 2002-2005 n'a été que très partiellement réalisé.

Quant à l'intervention sur le parc privé qui est salutaire, elle reste tout à fait symbolique.

Les opérations de repérage sont capitales, c'est évident, pour recenser l'ensemble des logements insalubres mais, avec la multiplicité des partenaires et aussi avec le manque de visibilité de toutes nos interventions, cela mériterait qu'une véritable structure puisse coordonner tout cela, y compris en impliquant les services fiscaux s'agissant du contrôle des SCI de marchands de sommeil parfois. On vient d'intervenir, via les CAF, mais on ne développe pas pour autant le contrôle du niveau des loyers, on ne contrôle pas non plus les questionnaires soumis à certains locataires qui sont en fait très liés au bon vouloir des propriétaires.

Donc, cela reste tout à fait insuffisant.

Ce n'est qu'à la fin de son intervention que Madame STANIEC a évoqué le problème le plus important, la pénurie de logements et de logements très sociaux qui sont seuls de nature à mettre vraiment un terme à la résorption de l'habitat insalubre et indécemment.

L'aide à la pierre est indispensable. Il faut construire des logements très sociaux mais il faut aussi se soucier de l'aide à la personne puisque le logement constitue souvent un élément d'un cumul d'exclusion et de pauvreté que subissent bon nombre de nos concitoyens.

Je vous donne acte de ces engagements concernant cette politique que vous souhaitez développer sur Lille, politique volontaire. Je vous rappelle simplement que, au regard des chiffres, il faut évidemment être bien plus modeste et nous vous attendons aux résultats.

Madame le Maire.- Juste un mot pour dire que je crois qu'il n'y a pas beaucoup de villes en France qui font autant contre le logement insalubre et indécet. C'est en tout cas ce que nous ont dit y compris les spécialistes de l'ANRU lorsque nous avons discuté avec eux du plan que nous proposons.

C'est aussi ce que nous a dit le Procureur de la République, quand on sait que ce sont nos services qui ont fait les enquêtes sur un certain de marchands de sommeil, enquêtes réalisées entièrement par nos services et qui ont permis d'ailleurs des condamnations, y compris à des peines de prison. En effet, une simple plainte a toute chance de ne pas être traitée faute de moyens de la part de la Justice.

Comme Monsieur CACHEUX et Madame STANIEC l'ont dit, nous avons au contraire depuis cinq ans un programme complet de lutte contre l'habitat insalubre et indécet. Celui-ci est dû à des raisons très différentes, parfois, ce sont des propriétaires qui n'habitent même pas la ville, il faut pouvoir les joindre. On se rend compte que ce sont parfois des gens qui n'ont pas des moyens importants. C'est là où les aides peuvent les accompagner dans les aménagements à réaliser.

C'est aussi parfois l'occasion pour nous de trouver des logements vides et de convaincre les propriétaires, avec les travaux et les aides prévues par la loi, de les remettre sur le marché. Cela est tout à fait important.

Et puis, ce sont aussi, comme vous l'avez dit et comme Monsieur CACHEUX et Madame STANIEC l'ont dit, des propriétaires qui utilisent la pénurie de logements dans notre ville pour loger dans des conditions particulièrement scandaleuses et indécentes un certain nombre de nos concitoyens.

Là, nous agissons dans tous les domaines et au-delà même des compétences de notre Ville, c'est là où notre travail avec la CAF va être tout à fait essentiel, repérer ces logements, pas seulement par des plaintes mais aussi par des visites, apporter tous les moyens pour convaincre les propriétaires à la fois d'améliorer mais aussi, car il y a des moyens juridiques pour ce faire, de réduire les loyers et, si nous n'y arrivons pas, de saisir les tribunaux, ce qui est aussi essentiel.

Je veux également redire que, bien évidemment, le problème essentiel, nous l'avons tous dit et Monsieur CACHEUX en premier, est celui de la construction de logements. Je rappelle que dans notre ville, dans les cinq années qui viennent, 10 000 logements supplémentaires vont être construits dont 40% sont des logements soit sociaux, soit intermédiaires, c'est-à-dire conventionnés. C'est un doublement du rythme de construction de logements, ce n'est pas rien, cela est tout à fait essentiel.

Nous savons qu'aujourd'hui la priorité n°1 pour beaucoup de Français est effectivement le logement. Là aussi, c'est évidemment l'accompagnement de l'Etat, comme Alain CACHEUX l'a rappelé, à la fois pour la construction des logements mais aussi pour l'accompagnement des locataires, qui est ici en cause.

Je crois que nous pouvons quand même nous féliciter d'avoir à la fois créé 7 postes dans le service logement pour s'occuper de cela et un nouveau pôle de compétence risques sanitaires de 15 agents.

Encore une fois, je ne crois pas qu'il y ait une ville en France qui fasse un travail aussi important pour lutter contre le logement insalubre et indécet.

C'est l'occasion pour moi de remercier Marie-Christine STANIEC pour le travail formidable qu'elle mène avec Alain CACHEUX qui, sous ses multiples casquettes, dans tous les domaines, agit sur le logement et notamment à LMH mais aussi par la compétence qu'il a dorénavant au niveau de la Communauté Urbaine. Son action est tout à fait essentielle en la matière.

Mes chers collègues, je vais mettre aux voix ces trois délibérations.

Qui est pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Unanimité.

Je vous remercie.

Adoptés.

GRAND PROJET URBAIN

07/371 – Grand Projet Urbain - Subvention exceptionnelle à l'association MAJT pour son projet de relocalisation du foyer ATRIUM situé à Lille-Sud.

Adopté.

Madame le Maire - Monsieur RICHIR, vous vouliez intervenir sur la délibération n° 473. Excusez-moi.

Chemise n° 31

ACTION SOCIALE LIEE AU LOGEMENT

Rapporteur : Madame STANIEC
Adjointe au Maire

07/473 – Mise en place d'une convention avec la CAF de Lille pour le dépistage de l'habitat indécent et indigne. (voir débat pages 11 à 14)

Monsieur RICHIR. - C'était simplement pour une demande de précision mais peut-être a-t-elle été donnée, je vous prie d'excuser mon retard.

L'arrêté du 24 avril publié au Journal officiel du 11 mai a retenu une liste de communes volontaires pour une expérimentation beaucoup plus poussée.

Pourquoi la Ville de Lille ne figurait-elle pas dans cette liste ?

Madame le Maire. - Madame STANIEC.

Madame STANIEC. - J'ai effectivement dit que nous n'avions pas souhaité être dans l'expérimentation globale parce que, pour nous, cela représente 18 000 demandes par an, ce qui est aujourd'hui impossible à traiter avec le nombre d'inspecteurs que nous avons mais nous nous lançons quand même dans l'expérimentation puisque nous le faisons sur Fives, là, de façon exhaustive, et de façon ponctuelle sur le reste de la ville.

On avance quand même dans cette démarche.

Madame le Maire. - La seconde raison est aussi que, aujourd'hui, l'ensemble des moyens juridiques et financiers ne sont pas dans nos communes pour répondre.

Nous n'avons pas souhaité donner l'impression aux habitants de notre ville que nous avons les moyens, par cette expérimentation, de traiter l'ensemble des éléments, alors même que la Ville a commencé, bien avant cette expérimentation, à connaître l'habitat indécemment.

Comme l'a dit Madame STANIEC ce soir, nous nous dotons d'un outil particulier avec cette convention complémentaire avec la CAF.

Vous n'aviez pas d'autre question, Monsieur RICHIR ?

Monsieur RICHIR.- Non.

Adopté

07/474 – Soldes des subventions destinées aux associations en matière d'action sociale liée au logement, au titre du budget primitif 2007.

Adopté

Madame le Maire.- Je passe la parole à Madame ESCANDE qui, après nous avoir présenté il y a quelques semaines les travaux qui allaient être réalisés au cimetière du Sud, va maintenant nous présenter les travaux du cimetière de l'Est que nous réalisons en parallèle aux travaux qui sont menés par la Communauté Urbaine sur la place devant le cimetière.

Madame ESCANDE:

Chemise n° 6

ETAT CIVIL - CIMETIERES

Rapporteur : Madame ESCANDE
Conseillère Municipale déléguée

07/351 – Déconstruction et reconstruction du hangar des fossoyeurs au Cimetière du Sud – Appel d'offres ouvert.

Adopté

07/352 – Construction de nouveaux locaux au cimetière de l'Est - Lancement de la consultation de travaux.

Merci, Madame le Maire.

Depuis le début de ce mandat, le travail que nous avons mené sur les cimetières a poursuivi deux objectifs.

D'une part, améliorer les conditions d'accès à ces espaces dédiés au recueillement.

D'autre part, valoriser la richesse du patrimoine de lieux enracinés dans la mémoire de Lille et des Lillois.

Le projet de requalification du cimetière de l'Est s'inscrit pleinement dans ces deux objectifs auxquels il faut ajouter la volonté de relier ce cimetière au futur jardin des Géants aménagé à proximité, sur l'emplacement des parcs de stationnement actuels de la Communauté Urbaine.

Ce sont ainsi deux hauts lieux du patrimoine lillois que nous aurons dans ce secteur.

Un patrimoine ancien avec le cimetière de l'Est et le patrimoine de demain avec le jardin qui sera une véritable création autant qu'un lieu nouveau de promenade et de flânerie.

La requalification du cimetière de l'Est prolonge le travail déjà mené il y a quelques années sur la rénovation des clôtures.

Le projet retenu exprime une véritable démarche qui met en scène le patrimoine et crée toutes les conditions d'intimité et de sérénité exigées par ce lieu.

Le travail de requalification va comprendre plusieurs volets.

La démolition des locaux existants qui abritent les services d'accueil, de conservation et de salubrité. Ils seront remplacés par un bâtiment clôture dont la sobriété sera en harmonie avec le lieu.

On vous passe en même temps des vues assez parlantes sur tous les travaux qui vont être réalisés.

Pour matérialiser cette volonté de sobriété, le choix du matériau s'est porté sur un béton clair, avec un effet drapé pour alléger la rigueur du béton.

Parallèlement, le soin apporté aux ouvertures et à la recherche de la transparence entre le cimetière et son environnement valorisera l'exceptionnel patrimoine arboré du cimetière.

La clôture existante rue du Ballon sera traitée dans le même esprit avec une végétalisation par des plantes grimpantes et colorées du type glycine ou vigne vierge.

Le bâtiment abritera l'accueil et la conservation dans l'alignement de la voie rapide, rue du Luxembourg.

C'est également dans cet espace que sera aménagé le nouveau dépositaire.

Les grilles de l'entrée bénéficieront aussi d'un traitement de qualité pour ne pas créer de rupture avec le parvis immédiat et, au-delà, pour favoriser le lien avec le jardin des Géants.

La deuxième entrée du cimetière qui se situe rue des Vicaires sera également réaménagée. Un bâtiment indépendant pour les agents de salubrité et un espace d'accueil du public sera réalisé.

Les bâtiments seront disposés de part et d'autre de la placette intérieure.

Les murs et les toitures seront végétalisés dans une double préoccupation de développement durable et d'insertion paysagère au sein d'un cadre très arboré.

Là encore, le choix s'est porté sur un matériau noble, la pierre bleue qui est très présente dans la région et qui viendra animer les façades.

Les travaux de démolition devraient avoir lieu cet été et les travaux de construction doivent démarrer au cours du dernier trimestre 2007 pour une durée d'une année.

Des bâtiments modulaires seront installés sur la placette d'entrée rue des Vicaires afin d'assurer la continuité du service public.

Le démarrage des travaux entrepris par la Communauté Urbaine est prévu à la même période puisque le travail se fait en parallèle.

Le budget global de l'opération est de 1,2 M€ toutes taxes comprises.

Nous avons là un superbe projet qui va changer l'image du cimetière et qui souligne toute l'attention que Madame le Maire et la Municipalité portent à ces hauts lieux de mémoire et de recueillement que sont nos cimetières lillois.

Je ne voudrais pas terminer mon intervention sans remercier tous les services qui, en liaison avec la Direction des cimetières, se sont investis dans ce projet, avec peut-être une mention particulière pour Martine BOSSART avec qui j'ai beaucoup travaillé et qui a répondu avec beaucoup de gentillesse et de patience à mes questions concernant le détail technique et les termes techniques qui ne m'étaient pas forcément familiers.

Madame le Maire.- C'est un beau résultat. Nous avons eu plusieurs moutures successives, le parvis réalisé par la Communauté Urbaine va être une très belle réalisation.

Comme vous l'avez vu, les locaux qui sont des lieux d'accueil, le dépositaire et des lieux de recueillement notamment pour les cérémonies d'enterrement, seront à la fois adéquats en matière de conditions de travail mais aussi de conditions d'accueil, sans être trop présents sur le plan esthétique.

Le projet, comme Madame ESCANDE l'a dit, assure à la fois la sécurité des lieux, l'intimité nécessaire et laisse en même temps apparaître ce parc magnifique qu'est ce cimetière.

Nous avons essayé de trouver un bon équilibre entre ce béton brut qui donne une impression de drapé, comme certaines tombes du cimetière de Lille-Sud, les toitures végétalisées, les grilles qui seront recouvertes de fleurs grimpantes. Tout cela va améliorer de manière très importante ce cimetière qui est déjà de belle qualité à l'intérieur. C'est bien ce que nous devons à ceux qui nous ont précédés et aux familles qui viennent s'y recueillir.

Merci, Madame ESCANDE, pour ce beau travail et merci aux services.

Je mets aux voix cette délibération.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Unanimité.

Je vous remercie.

Adopté

Je passe la parole à Monsieur QUIQUET, pour quelques instants.

Chemise n° 9

ENVIRONNEMENT – ESPACES VERTS

Rapporteur : Monsieur QUIQUET
Adjoint au Maire

07/361 – Création et aménagement de la place du quartier de Fives - Réalisation d'une tapisserie végétale verticale sur le mur de la place - Convention avec l'artiste Patrick BLANC.

07/364 – Requalification du Square Bardou - Lancement d'un marché sur appel d'offres.

Madame le Maire, je souhaitais rapidement attirer l'attention du Conseil sur deux délibérations.

La première est relative à la réalisation du square Bardou.

Comme vous le savez, le schéma de développement des espaces verts que nous avons voté en février 2002 se poursuit au travers de la ville et sur tous les quartiers.

Cette délibération concerne le quartier de Lille-Sud.

Le projet consiste en la réalisation d'un square d'un peu plus de 5 000 m², un square clôturé avec de nouvelles plantations, du mobilier urbain et des jeux pour enfants.

Situé à côté des écoles Godart et Bracke-Desrousseaux, il sera un lieu de repos et de respiration pour les habitants du quartier et singulièrement les habitants des 400 Maisons situées à proximité.

La délibération vise à autoriser le lancement des marchés de travaux pour des travaux prévus dans le courant du premier semestre 2008.

Avec mon collègue Bernard CHARLES, nous aurons le 29 mai prochain une première réunion d'échange sur le contenu de ce projet d'un coût estimé à environ 300 000 €.

Enfin, deuxième délibération sur laquelle je voulais attirer l'attention du Conseil, il s'agit de la place de Fives que vous avez inaugurée dernièrement, Madame le Maire, avec la réalisation d'un mur végétal sur le pignon qui ferme cette place.

Pour ce mur végétal, nous faisons appel au spécialiste mondialement reconnu dans le domaine puisqu'il s'agit de Patrick BLANC qui s'est dernièrement signalé par la réalisation d'un mur végétal au Musée des Arts Premiers à Paris, quai Branly.

Pour la réalisation de ces jardins verticaux qui sont de véritables œuvres artistiques, il s'agit de passer une convention avec Monsieur BLANC. Son coût est estimé à un peu moins de 200 000 €.

Nous aurons donc, dans le courant du deuxième semestre de cette année, un mur végétal qui viendra achever la réalisation de cette place au cœur de Fives.

Voilà les modestes précisions que je voulais apporter sur mes délibérations.

Je vous remercie.

Madame le Maire. - Ce sont deux beaux projets.

Patrick BLANC est connu dans le monde entier et nous étions très heureux qu'il ait répondu à cet appel d'offres de Fives car ce n'était pas évident. Beaucoup de projets qu'il a réalisés sont des immenses projets à Melbourne, Eric QUIQUET a parlé de Paris, à New Delhi, à Barcelone, à Madrid, à Séoul, à Bruxelles. Et puis à Fives dorénavant.

Monsieur FREMAUX, je vois que votre cœur bat très fort, vous avez raison.

Je mets ces délibérations aux voix.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Unanimité.

Je vous remercie.

Adoptés.

07/360 – Adhésion de la Ville de Lille à la CEPA - Conservation des Espèces et des Populations Animales.

07/362 – Attribution d'une subvention à l'association Drama Makina Productions pour la réalisation de la pièce « la mobilisation citoyenne en question » du Petit Théâtre Utile.

07/363 – Chantier d'insertion et de qualification - Lancement des opérations.

07/365 – Entretien des espaces verts sur le territoire lillois - Marché de prestations de service à bons de commande sur appel d'offres ouvert.

07/366 – Convention entre la Ville de Lille et l'Association "L'Atelier de la Photo" – Attribution d'une subvention.

Adoptés.

Madame le Maire - Je passe la parole à Madame CAPON qui interviendra sur la délibération n° 435 mais aussi, comme Monsieur DECOCQ l'avait souhaité, sur la délibération n° 342 qui est dans la chemise de Monsieur Yves DURAND puisqu'il s'agit de la fermeture d'une classe à Lomme, sujet sur lequel Madame CAPON était déjà intervenue et souhaitait réintervenir ce soir.

Je lui laisse la parole pour aborder ces deux sujets comme elle l'entend.

Chemise n° 21

ECOLES

Rapporteur : Madame CAPON
Adjointe au Maire

07/434 – Versement de subventions à l'OCCE du Nord - Avenant à la convention.

07/435 – Projet Educatif Global - Création d'un espace multimédia à l'école élémentaire Bracke Desrousseaux, sise à Lille dans le quartier de Lille-Sud.

Merci, Madame le Maire.

Il s'agit d'une délibération qui fait état de la création d'un espace multimédia à l'école élémentaire Bracke-Desrousseaux dans le quartier de Lille-Sud, en lien avec le Projet Educatif Global.

Sur ses objectifs, la Ville de Lille entend développer l'accès et la maîtrise des outils technologiques d'information et de communication dans et autour de l'école.

Comme il existe un plan musique et un plan lecture au sein du PEG, la Ville met en œuvre un plan informatique pour chacun par la création de ces cyberbases et de sites très performants dans les écoles.

Fort de sa première réalisation en 2006 au sein de l'école Desbordes-Valmore aux Bois-Blancs qui fonctionne à plein régime - je vous donnerai quelques chiffres - c'est un grand succès reconnu sur le quartier, le plan d'équipement des cyberbases se poursuit au sein des quartiers en politique de la ville mais avec l'aide de la Caisse des Dépôts et Consignations qui finance à 30% les dépenses d'investissement. C'est l'objet de notre délibération.

La deuxième cyberbase a donc été ouverte en décembre 2006 à Fives à l'école Lakanal. Elle prend son envol avec une fréquentation de la population qui croît régulièrement.

Quelques chiffres.

En 2006, le rapport d'activité de l'école Desbordes-Valmore relative à cette cyberbase fait état de 5 582 participations à un cours ou à une séance d'accès libre réparties ainsi :

- 1 168 personnes ont fréquenté les séances d'initiation
- 4 135 personnes ont fréquenté les accès libres
- 240 enfants sont venus en CLSH
- et 39 personnes sur le time-pass, c'est un certificat de capacité.

En terme d'accès, la population se répartit ainsi :

- 36% de moins de 15 ans
- 38% de 16 à 20 ans
- 7% de plus de 46 ans.

Pour la cyberbase de Lakanal, déjà des premiers signes bénéfiques :

- 1 648 participations depuis son ouverture dont 1 386 en accès libre, 85% de moins de 21 ans.

Nous voilà lancés sur la première délibération qui ouvre la voie à la troisième cyberbase. Celle-ci sera implantée à Lille-Sud, à l'école Bracke-Desrousseaux.

Je pense qu'une ouverture est prévue à la fin de cette année 2007. Elle est en bonne voie. Il s'agit pour la Ville de participer à l'évolution des méthodes éducatives en apportant aux élèves et à la population les moyens nécessaires au développement des pédagogies innovantes, en phase avec les avancées de notre société.

Réduire la fracture numérique en partenariat étroit avec les spécialistes de l'Education Nationale permet de donner un outil le mieux adapté possible à la demande. C'est quelquefois aussi un lieu où on suscite la demande.

Ces lieux ont pour vocation d'accueillir les élèves en tout premier lieu puisque cela se passe au sein de l'école mais aussi les parents, les associations, plus généralement les habitants et l'accès en est gratuit.

Je découvre chaque jour les multiples possibilités de communication ainsi offertes à nos enfants des écoles de Lille.

Je rentre d'une visite aux 70 enfants en classe de découverte à Pont-Saint-Esprit. Chaque moment de vie est transcrit aux familles, envoyé le jour même, à l'heure précise où les enfants ont une activité d'émerveillement, de découverte, avec des photos. Les parents peuvent suivre et vivre pas à pas les temps forts vécus par leurs enfants.

L'un d'eux vient de m'appeler en me disant « On a l'impression d'être avec eux ».

Donc, ce projet de réunion des divers partenaires de l'éducation, les enseignants, les parents, les acteurs du temps libre de l'enfant, les animateurs, dans le respect des pratiques professionnelles des uns et des autres, engendre beaucoup d'enthousiasme pour ces cyberbases. Nous envisageons déjà l'implantation de la quatrième cyberbase sur le quartier de Wazemmes.

L'école, du fait de sa place centrale, constitue le point de focalisation d'attentes fortes. Elle est le lieu d'une belle ambition commune, celle de la connaissance, du savoir qui assure l'accès à la promotion sociale de tous.

Je vous remercie de votre attention.

Madame le Maire.- Merci beaucoup, Madame CAPON.

Monsieur DECOCQ.

Monsieur DECOCO.- Madame le Maire, mes chers collègues, je vais rester dans l'ambiance de travail studieuse ce soir, un peu technique et fort peu politique, mais c'est souvent comme cela d'ailleurs en période d'élection, une espèce de sagesse mutuelle qui, jusqu'ici en tout cas, a l'air de se développer dans notre Conseil.

Je m'étais inscrit à titre de précaution, vous savez que je suis partisan du principe de précaution, sur la fermeture d'une classe à Lomme.

Je confirme que je ne voterai pas la délibération n° 342 de Monsieur DURAND dans la mesure où, contrairement à celle de Monsieur KANNER où on nous demande simplement de prendre acte -là, tout à fait d'accord- elle nous demande d'émettre un avis défavorable à la suppression de poste à l'école Voltaire – Sévigné.

J'en reste là ou alors je redéveloppe les chiffres et la polémique qui nous oppose depuis plusieurs mois par rapport aux effectifs, d'une part, des élèves et, d'autre part, des enseignants.

Je vous dis simplement que nous voterons contre.

Madame le Maire.- Madame CAPON.

Madame CAPON.- Par rapport à cette fermeture, je sais que cette classe se situe dans le quartier du Marais et que c'est un quartier assez difficile au niveau de l'habitat. Il est donc dommage de fermer une classe qui est nécessaire pour conserver les meilleures conditions d'éducation possible attendues sur ce secteur.

Cela m'amène à ma réflexion sur la carte scolaire de Lille intra muros que je voulais vous présenter au prochain Conseil Municipal.

Dès le mois de février dernier, la presse s'est fait l'écho de la menace de 10 fermetures de classes à Lille. Vous le savez tous. Nous sommes très inquiets pour la prochaine rentrée.

Nos écoles subissent depuis plusieurs années un déficit en classes.

On nous promet quand même deux ouvertures, une à l'école Cabanis et une à l'école Pasteur.

J'attendais la révision de cette carte qui est demandée pour le 15 juin parce que, actuellement, on continue à inscrire des enfants. Nous ne sommes qu'au mois de mai, on a le droit d'inscrire des enfants jusqu'au 2 septembre. Donc, les chiffres définitifs sont étudiés avec malveillance car ce ne sont pas les effectifs réels à la rentrée scolaire.

On va fermer neuf classes à Lille et une à Hellemmes et notamment une CLIS à Lille, ce qui me gêne encore davantage parce que c'est une classe d'intégration scolaire à Quinet-Rollin à Wazemmes. Je ne comprends pas, cela est vraiment difficile à accepter. Nous avons fait cette analyse avec Madame le Maire qui a écrit à Monsieur le Recteur DUBREUIL le 22 mars afin de lui signaler les risques qu'entraînent ces suppressions de classes pour l'éducation de nos enfants en lui demandant de revenir sur ces décisions difficilement acceptables.

Mais la réponse que Madame le Maire a reçue le 5 avril est sans ambiguïté, ce sont bien 10 classes qui sont menacées de fermeture dans notre ville -je dis bien menacées.

Je ne vais pas vous les citer aujourd'hui car j'espère encore pouvoir négocier jusqu'à la première révision qui sera faite le 15 juin et la deuxième le 2 septembre.

Jusque-là, cela met quand même les écoles en état d'effervescence, avec l'interpellation des élus de la Majorité municipale et la mobilisation des parents.

Vous avez vu les parents de Berthelot – Jules Verne qui ont manifesté fortement quand on les a rencontrés. Il n'y a pas de baisse d'effectif dans cette école, les effectifs sont maintenus et le problème est de voir que, au fur et à mesure que les années passent, la carte scolaire à Lille devient une peau de chagrin. Les suppressions de postes vont au-delà du simple effet mécanique de la baisse démographique puisqu'on ferme des CLIS alors que ce sont les classes dont on a le plus besoin dans les quartiers en difficulté et en Politique de la Ville.

L'Académie de Lille est l'objet d'un véritable acharnement de l'Education Nationale. Je ne sais pas ce qui se passe parce que ce mouvement de dégradation de notre école ne va pas dans le sens que nous souhaitons. L'année dernière, nous avons déjà un déficit de 6 classes sur la ville.

La diminution du nombre de nos classes chaque année nous inquiète fortement. Ces écoles sont pénalisées par rapport aux bonnes conditions qu'elles offraient aux enfants, avec la dégradation aussi des équipes enseignantes qui sont éclatées et obligées de se reformer.

Ces suppressions sont une catastrophe pour les jeunes enfants dont la formation est aujourd'hui fragilisée en raison peut-être d'économies budgétaires ?

Les premières victimes sont quand même les enfants de 2 à 3 ans. C'est une ancienne maternelle qui vous parle. Quand les enfants vont dès 2 ans à l'école maternelle, ils ont beaucoup plus de chances de réussir un cursus scolaire normal. Je suis persuadée qu'ils redoublent moins leurs classes. Nous sommes d'ailleurs en train de travailler avec Patrick KANNER sur des statistiques qui prouvent qu'en tout cas sur Lille les enfants qui sont allés à 2 ans à l'école ont moins de redoublements au CP et au CE 2. Nous allons bientôt pouvoir vous en faire état.

Aller à l'école dès le plus jeune âge constitue un atout essentiel pour tous les enfants afin qu'ils aient tous la même chance de réussite et donc pour lutter contre les inégalités de notre société.

Notre département a toujours su être exemplaire dans ce domaine. Nous étions jusqu'à présent un des premiers en pourcentages de la classe d'âge des 2 à 3 ans scolarisés. Sur la France, la moyenne est de 24,5% et dans notre ville et dans notre département elle est de 60%. Malheureusement, nous sommes en baisse continue depuis quelques années puisque des classes ne cessent de fermer. Et surtout, les 2 à 3 ans ne sont pas pris en compte par l'Education Nationale. Vous avez vu par exemple que l'école Gutenberg dans le Vieux-Lille réagit.

Ces classes devraient normalement rester ouvertes, je l'espère fortement, d'ici la révision des effectifs qui est en cours. Mais si les 2 à 3 ans qui sont à la porte et qui attendent ne sont pas comptabilisés par l'Inspection Académique, évidemment, on va retrouver ces enfants en surplus dans les crèches qui manquent de places à cause de ce passage qui n'est pas suffisamment souple et qui n'est pas reconnu.

J'espère que vous, Monsieur DECOCQ, comme les autres élus mobilisés, Marc BODIOT était à la porte avec les parents d'élèves à Gutenberg, vous viendrez nous aider à conserver cette classe dont la fermeture fragilise l'accueil des tout-petits.

Nous verrons ce qu'il en est le mois prochain. Je vous donnerai le bilan définitif au prochain Conseil Municipal.

Je vous invite à nous rejoindre dans cette lutte pour que les moyens consacrés aux enfants dans nos écoles ne diminuent pas chaque année comme on le constate actuellement.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Je n'ai pas grand-chose à ajouter à ce que vient de dire très justement Madame CAPON, sauf peut-être le fait que le candidat Nicolas SARKOZY avait annoncé qu'il diviserait par 2 le nombre d'enfants en ZEP. Donc, le problème que nous traitons dans certains de nos quartiers sera peut-être résolu, je l'espère en tout cas.

Oui, cela faisait partie de son programme.

Ces classes ne vont donc peut-être pas être fermées puisque la plupart d'entre elles se situent dans des quartiers en difficulté et que, comme l'a très bien dit Madame CAPON, et c'est la raison pour laquelle j'avais écrit au Recteur, ce n'est pas parce que nous manquons d'enfants, c'est parce qu'on nous refuse les enfants de 2 à 3 ans.

Vous savez très bien que pour de nombreuses familles, Madame CAPON l'a très bien dit, la scolarisation le plus tôt possible, la possibilité d'avoir des repères de socialisation le plus tôt possible est importante.

Monsieur DECOCQ.- Pas sûr...

Madame le Maire.- A condition que les enfants soient à un niveau de maturation suffisant, on connaît bien le sujet maintenant, les pédopsychiatres se sont penchés dessus, c'est un sujet tout à fait essentiel. Les résultats scolaires le montrent.

Nous savons bien que pour ceux qui ne sont pas chez eux et qui sont en crèche, les garder une année de plus en crèche, c'est encore une fois transférer un coût supplémentaire sur les collectivités locales. Et puis, c'est aussi un coût plus important pour les parents car nous savons bien que, quels que soient les efforts que nous faisons, la crèche est plus coûteuse que l'école.

Nous attendons effectivement que les annonces de Monsieur SARKOZY puissent être transformées rapidement et je l'espère pour la rentrée prochaine. Et ce d'autant plus dans notre ville puisque nous déstabilisons beaucoup d'équipes d'enseignants. Quand on sait le travail remarquable qu'ils mènent dans les quartiers, y compris quand ils vont, Madame CAPON l'a dit, en classes de découverte à l'extérieur, nous savons que cela les déstabilise, d'autant plus qu'avec la création des logements que nous allons réaliser, notamment dans le cadre de l'ANRU mais pas seulement, nous allons avoir besoin de ces classes complémentaires.

Et s'il est facile de fermer une classe, il est toujours très difficile d'en rouvrir une, cela prend toujours du temps et cela gonfle les effectifs des classes à côté. On sait bien que le nombre d'élèves par classe est un élément majeur du suivi et de l'accompagnement de chacun et donc des résultats des enfants.

C'est la raison pour laquelle nous nous inquiétons de ces fermetures de classes. Nous l'avons dit à plusieurs reprises à Monsieur le Recteur.

Monsieur DECOCQ.

Monsieur DECOCQ.- Un petit mot, comme j'ai été très bref tout à l'heure.

Je voudrais vous dire trois choses:

La première sur la scolarisation des 2 à 3 ans. Vous avez nuancé immédiatement. Il est vrai que l'avis des spécialistes n'est pas unanime sur cette question. Je suis loin d'être un spécialiste mais j'écoute, je regarde. Je n'en discute pas ici.

En ce qui concerne la carte scolaire, laissons faire le travail de Madame CAPON ; au demeurant, c'est un travail qu'elle fait avec tout son cœur, ce n'est pas la question, je ne vais pas ici couper le fil d'Ariane...

Il arrive quand même un moment où je me dis qu'il faudrait qu'on ait un jour une espèce de commission, je ne sais pas comment on pourrait l'appeler, pour que, dans le respect des obligations des uns et des autres, on convoquât une fois l'Inspecteur d'Académie, une fois le Préfet de Police, une fois la Préfète à la Ville, pour obtenir des chiffres publics devant tout le monde.

Deuxième observation, j'imagine que c'est ce que fait Ariane CAPON et c'est ce que je fais moi-même sur certaines écoles, les situations sont très particulières d'une école à l'autre et, je peux en témoigner, il y a un pragmatisme de l'Académie par rapport aux dates d'inscription et par rapport à l'évolution des effectifs.

Mais prenons les chiffres annoncés.

En vérité, je vote surtout sur l'aspect formel de l'école de Lomme. Je crois que nous n'avons pas à émettre un avis défavorable en tant que tel.

Cela étant, sur l'école de Lomme, le nombre d'enfants scolarisés au niveau élémentaire est passé de 322 en 2002 à 286 en 2006. Il y a eu 36 élèves de moins et aucune mesure de carte scolaire n'avait été prise en 2006.

De façon plus générale, Madame CAPON, j'aimerais que vous puissiez... pas tout de suite, on ne va pas engager le débat, Madame le Maire a bien voulu me redonner la parole et j'en resterai là mais, pour la prochaine fois, je voudrais vous rendre attentive à d'autres chiffres.

L'Académie de Lille, j'ai les chiffres sous les yeux, fait état pour la rentrée 2007 d'une baisse d'effectif de 7 461 élèves au total. Ce sont des chiffres officiels. Vous pensez bien que ce n'est pas moi qui les ai recomptés, on me les a communiqués on ne peut plus officiellement.

Cela devrait représenter une diminution de 600 postes et, en réalité, il y a 452 postes supprimés.

On voit donc bien que l'Académie de Lille, comme vous le souhaitez et comme je suis tout à fait prêt à vous accompagner, bénéficie d'un taux d'encadrement favorable compte tenu de son contexte social.

On reparlera de tout cela fin juin mais il y a quand même des chiffres qui doivent nous interpeller et faire réfléchir les uns et les autres.

Madame le Maire. - Si vous permettez une dernière remarque.

Vous avez dit tout à l'heure « Nous sommes en période électorale, nous n'avons pas un Conseil très politique ».

Je considère justement que la politique c'est s'occuper de la vie des gens et nous nous occupons ce soir de délibérations qui intéressent directement la vie des Lillois. C'est pour moi l'honneur de la politique justement de s'occuper de ces dossiers-là.

07/436 – Restructuration du pôle éducatif école Turgot - Lancement d'une consultation portant sur les travaux permettant de terminer l'opération.

Adoptés.

Madame le Maire – Monsieur TOSTAIN.

Chemise n° 13

**ECONOMIES D'ENERGIE ET
ENERGIES RENOUVELABLES**

Rapporteur : Monsieur TOSTAIN
Conseiller Municipal délégué

07/381 – Attribution d'aides à l'installation de chauffe-eau solaires.

Adopté.

07/480 – Avenant n° 4 à la concession de chauffage urbain RESONOR - Ajustement du régime de TVA - Contrôle du concessionnaire - Approbation de l'avenant.

Madame le Maire, mes chers collègues, je vais vous présenter les tenants et aboutissants d'un avenant que nous passons avec la société Résonor pour la concession de notre chauffage urbain.

Chacun a conscience aujourd'hui que notre siècle sera celui d'une révolution énergétique ou qu'il se terminera mal.

Progressivement, chacun prend la mesure et les moyens de ses responsabilités. Pour notre part, concernant notre réseau de chaleur, l'audit de la concession se poursuit et les comptes rendus d'activités 2005 et 2006 vous seront présentés en septembre.

Puis, nous aurons un débat sur les enjeux et les perspectives de développement économique et écologique du réseau dans le cadre de son interconnexion avec Mons-en-Baroeul et Villeneuve d'Ascq.

Mais, d'ores et déjà, nous avons achevé une première phase de travail avec le concessionnaire que j'ai souhaité vous présenter aujourd'hui.

Il s'agit d'un avenant en trois termes.

Le terme le plus important est une baisse de prix de 3,5% dont vont bénéficier les abonnés en particulier dans le logement social, baisse que nous avons obtenue grâce à une refonte du tarif qui nous permet d'étendre l'application du taux minoré de TVA et qui pourrait prendre effet à partir de juillet.

S'y ajoutent deux dispositions d'ordre.

Avant de vous présenter cet avenant, je vais vous décrire le réseau dans ses grandes lignes pour vous rappeler qu'on a cette concession. Nous avons en effet trois concessions : le gaz, l'électricité - on en parlera un jour- et le réseau de chaleur.

Il s'agit d'un réseau de chauffage urbain, c'est-à-dire d'un chauffage central de grande dimension qui nous permet de distribuer de la chaleur à un moindre coût et en contrôlant la pollution des combustions.

On vous présente ici un schéma.

A l'origine, en 1983, il y a eu le charbon puis, en 2000, le gaz et ensuite une cogénération chaleur/électricité.

La dernière perspective à l'étude est le recours à une chaufferie au bois pour minimiser les coûts à terme et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le principe vous est présenté ici : la chaudière est une centrale de production de chaleur, ce qui évite des chaudières partout, c'est un aspect sécurité important dans les bâtiments desservis.

Le réseau dessert, en France et donc à Lille, majoritairement, des équipements publics, des logements collectifs et du tertiaire. Je dis en France parce que, dans les pays du Nord ou de l'Est de l'Europe, les réseaux de chaleur desservent tout un chacun, ce qui permet, quand on a une centrale qui fonctionne avec du bois, de bénéficier d'un chauffage central au bois pour l'ensemble de la population.

Ce schéma de principe s'applique à notre réseau. Celui-ci se développe surtout sur le logement social et le logement collectif. Nous avons une branche Sud le long du périphérique, une branche Nord qui va jusqu'au Vieux-Lille et qui dessert Euralille. A l'Est, une antenne va vers Mons-en-Baroeul et il y a une antenne qui a récemment fait l'objet de l'avenant précédent et qui se raccorde au réseau de Villeneuve d'Ascq.

A l'Ouest, une antenne qui vient d'être réalisée dessert la faculté catholique.

On voit la production qui se situe au Mont-de-Terre. Vous voyez là le périmètre du réseau.

Quelques chiffres.

Le concessionnaire, c'est Résonor qui est une filiale à 100% de Dalkia.

Les réseaux de Mons-en-Baroeul et de Villeneuve d'Ascq sont aussi concédés à deux filiales de Dalkia, Mons-Energie et Villeneuve d'Ascq Energie.

Ce réseau fournit à ses abonnés 210 millions de kWh, 180 millions aux abonnés lillois. Cela représente seulement 3% de l'énergie lilloise mais 10% des logements lillois dont un gros 10% à la Ville qui est cliente pour 23 millions de kWh.

30 millions de kWh sont vendus au réseau de Mons.

Le prix moyen est de 6 centimes/kWh. J'y reviendrai, c'est de la pédagogie, pour que l'on sache à combien revient 1 kWh.

J'en viens à l'avenant.

Premier terme, le plus important : faire bénéficier les abonnés du réseau d'une baisse de TVA.

Les tarifs habituels de réseau comportent deux termes : abonnement et consommation.

La particularité du tarif Résonor, c'est d'en compter trois :

- une part qui est fonction de la consommation de chaleur (R 1),
- une part fixe qui correspond à l'exploitation du réseau (R 2)
- et une autre part proportionnelle à la consommation qui correspond à l'amortissement des investissements initiaux (R 4).

Ce camembert montre la part respective de ces trois termes sur lesquels s'appliquent, sur le R 2, le taux de TVA réduit à 5,5% et, sur les deux autres termes, le taux de TVA maximum à 19,6%.

Nous proposons de fusionner les deux termes qui correspondent classiquement à l'abonnement et qui là se trouvaient dissociés, exploitation et investissement, le R 2 et le R 4, ce qui nous permet de bénéficier de la TVA minorée sur les deux tiers et non plus seulement sur 40% de la facture.

Sur cet histogramme, on a fait figurer les tarifs actuels : 6 centimes/kWh auxquels s'applique une baisse globale de 3,5% soit environ 2 centimes. Demain,, on n'est donc plus à 6 centimes/kWh mais à 5,75 centimes.

Pour voir les ordres de grandeur, j'ai pris ma propre facture, un logement qui consomme 10 000 kWh/an, et je paie 6,3 centimes/kWh parce qu'il faut intégrer l'investissement qui n'apparaît pas sur votre facture de gaz puisque vous l'avez payé avant, alors qu'avec le réseau de chaleur c'est intégré dans le coût du kWh.

Voilà la vraie comparaison des coûts entre le collectif et l'individuel.

L'économie globale, 440 000 € TTC pour l'ensemble des abonnés, représente environ 30 € par logement.

Voilà pour le premier terme.

En ce qui concerne les deuxième et troisième termes, des dispositions d'ordre, il s'agit de mettre à jour les indices de révision et de renforcer le contrôle et le suivi du concessionnaire, Je ne détaille pas ces points-là.

Voilà ce que je voulais vous présenter pour vous montrer un point d'étape et clarifier les éléments d'un débat que nous poursuivrons à la rentrée.

J'ajoute que je veillerai à ce que ce débat soit partagé par les clients du réseau, pour eux-mêmes et pour les utilisateurs finaux, particuliers ou professionnels puisque ce sont aujourd'hui 200 gros clients afin, au-delà de l'effet TVA, d'engager un cercle vertueux d'économies d'énergie.

Madame le Maire.- Monsieur BERNARD.

Monsieur BERNARD.- Madame le Maire, malgré l'effort de pédagogie de Monsieur TOSTAIN, je reste un peu sur ma faim quant à cet avenant n° 4. J'étais d'ailleurs déjà intervenu l'année dernière sur ce même sujet.

Ce n'est pas la conversion à la cogénération de Dalkia qui m'inquiète, au contraire, je trouve cela bien.

Je ne sais pas si vous étiez à New York à l'occasion de l'Ascension pour donner l'avis des Maires des grandes métropoles sur le réchauffement climatique mais il est clair qu'un certain nombre d'élus compétents dans ce domaine s'inquiètent justement des conditions dans lesquelles le chauffage urbain contribue largement à l'émission de gaz à effet de serre et ce d'autant que le chauffage urbain, cela a été rappelé, 30 000 équivalents/logements dans la ville, touche principalement les logements sociaux.

Monsieur TOSTAIN a mis en valeur la réduction du taux de TVA. Merci, Monsieur BORLOO, c'est très bien. Mais il reste aussi les obligations de raccordement, les taxes sur ces mêmes raccordements.

Quand Résonor concède quelques baisses de charges fixes, d'abord, cela est de plus en plus rare et surtout, cela concerne désormais uniquement l'échéance du contrat, c'est-à-dire en 2024, un contrat qui a été conclu pour 50 ans à l'origine en 1974.

Je suis désolé de dire à notre collègue, qui parlait d'effort d'analyse de compétence de maîtrise de l'énergie, de contrôle plus efficace de l'activité du concessionnaire, que quand je vois la lisibilité des formules de révision, je vous renvoie aux pages 7 et 8 de l'avenant n°4 où « $R_1 = R_0 \times (0,16 \times ch/ch_0 + 0,84 \times G/G_0)$ ». Je vous passe ensuite l'explication d'une autre formule mathématique.

Sans compter les éléments de révision où on parle de pédagogie et les puissances souscrites et unités de répartition forfaitaires qui elles-mêmes sont renvoyées pour les modalités de cet ajustement à un avenant ultérieur.

Donc, vous le voyez, plus on avance, moins on y voit clair. Un certain nombre de nos concitoyens, malgré la bonne volonté, j'en suis sûr, de notre collègue TOSTAIN, souhaiteraient davantage y voir clair.

Merci.

Madame le Maire.- Monsieur TOSTAIN.

Monsieur TOSTAIN.- Il y avait une urgence à rétablir une injustice de 10 ans sur la TVA réduite sur les abonnements gaz et électricité. On a d'abord réussi à le faire sur la partie éligible, on l'a étendue aujourd'hui.

Vous avez raison, les formules sont très complexes, il était très difficile aussi de se mettre d'accord sur les formules de révision, changement consécutif à la fusion des termes que je vous ai présentés.

C'est la première partie, cela n'attendait pas.

Sur l'analyse plus globale et sur la démocratie du réseau et la discussion avec les abonnés, on est lancé et on va le faire, il n'y a pas de souci là-dessus. On est effectivement sur un système typique de la centralisation des réseaux mais ce n'est pas seulement le cas du chauffage urbain, c'est une affaire de spécialistes et justement, on essaie de démocratiser cette question.

Madame le Maire.- Il faut bien reconnaître que c'est un peu compliqué.

Monsieur BERNARD.- Et là, j'ai parlé uniquement de la partie indexée, je n'ai pas parlé de la partie fixe où il y a des calculs assez...

Madame le Maire.- On vous en remercie...

Adopté.

Monsieur DECOCQ, vous souhaitiez intervenir sur la délibération n° 478 mais Monsieur HANNA va d'abord la présenter, excusez-moi.

Chemise n° 32

POLITIQUE DE LA VILLE

Rapporteur : Monsieur HANNA
Adjoint au Maire

07/475 – Subvention à l'Association pour la Gestion de la Maison de Quartier de Wazemmes – "accès aux vacances pour les familles à faibles ressources".

07/476 – Politique de la Ville – Programmation Nos Quartiers d'Été 2007.

07/477 – Politique de la Ville - Conventions avec les structures percevant plus de 23.000 €

Adoptés.

07/478 – Plan d'actions de la Politique de la Ville en faveur des quartiers Centre, Saint-Maurice, Vauban et Vieux-Lille - Subvention à l'association Interaction.

Merci, Madame le Maire.

Madame le Maire, chers collègues, la délibération n° 478 concernant l'association Interaction vient compléter le plan d'actions engagé par la Politique de la Ville en direction des quatre quartiers, Centre, Saint-Maurice, Vauban-Esquermes et Vieux-Lille.

Quatre quartiers qui n'entrent pas dans la géographie prioritaire du PUCS arrêté sur le territoire lillois. Quatre quartiers qui seraient donc écartés de la Politique de la Ville, politique de solidarité et de développement.

Ce n'est pas le choix que vous avez fait, Madame le Maire. Il y a un an, vous avez donc souhaité étendre le dispositif lillois de la Politique de la Ville à l'ensemble du territoire.

Politique de solidarité, la Politique de la Ville vise avant tout à réduire les inégalités territoriales et ces inégalités existent aussi dans ces quartiers.

Les violences urbaines de 2005 l'ont montré, dans ces quatre quartiers, les problématiques rejoignent celles de l'ensemble de la ville : la question des jeunes, le lien avec les habitants, la citoyenneté, l'accès aux droits, la lutte contre les exclusions.

Je ne prendrai qu'un seul exemple, celui des chiffres du RMI.

Sur l'année 2006, le nombre de bénéficiaires du RMI a augmenté grâce, si j'ose dire, à l'action gouvernementale en faveur de l'emploi, de 13,3% sur la ville de Lille.

A l'échelle de chacun des quatre quartiers, cela donne :

- + 12,9% pour le Vieux-Lille
- + 16,3% pour Saint-Maurice
- + 18,1% pour Vauban-Esquermes
- + 20,3% pour le Centre.

Des chiffres qui témoignent d'une forte progression où les problématiques sociales individuelles sont surreprésentées, au moment où le Gouvernement nouvellement nommé affiche la question de l'emploi comme unique ressort économique et comme son aspect social.

Il ne s'agit pas de stigmatiser ces quartiers mais d'y travailler à l'instar des autres quartiers, en favorisant une approche globale, en s'appuyant sur la transversalité et en valorisant le partenariat pour prévenir l'isolement, pour prévenir l'enfoncement dans la précarité.

L'approche globale permet d'embrasser tous les aspects de la vie quotidienne, l'action éducative, le culturel, la jeunesse, la santé, l'action sociale, la participation des habitants.

La transversalité permet de faire travailler tous les partenaires dans le même sens et le partenariat, c'est le cœur de la Politique de la Ville, qui n'existerait pas sans le réseau d'acteurs qui la mettent en œuvre, qu'il s'agisse d'institutions, d'agents publics, d'associations, de salariés ou de bénévoles.

Ce réseau partenarial est la marque du dynamisme de la politique de la ville et la feuille de route, garantie par la Direction de la Politique de la Ville de chacun des chefs de projets qui travaillent à son développement.

Le diagnostic établi par Monsieur LESSCHAEVE, chef de projet, a permis dans un premier temps de choisir avec les Présidents des Conseils de quartier les îlots sur lesquels travailler où les précarités étaient les plus évidentes, c'est-à-dire :

- Hoover et Fontaine-Delsaux au Centre
- Briqueterie et la Cité Saint-Maurice à Saint-Maurice Pellevoisin
- les squares d'Espagne et du Portugal à Vauban Esquermes
- et Winston Churchill et Pont Neuf au Vieux-Lille.

Ce diagnostic partagé a permis de travailler sur l'impulsion, la coordination, la construction des projets et la participation des habitants.

De fait, durant cette année de démarrage, la méthode était simple et peut se résumer en un seul mot : concertation.

Concertation sur le partage du diagnostic.

Concertation sur la construction du plan d'actions.

Concertation sur la méthode employée.

Concertation dans le choix des actions financées.

Concertation avec les Conseils de quartier, avec les habitants et avec les partenaires.

Pour un budget de 50 000 € en 2006, de 90 000 € en 2007, les projets n'ont certes pas manqué.

Quelques exemples.

Sur la Cité Saint-Maurice, un questionnaire, validé par Betty GLEIZER et travaillé par Itinéraires, le PACT, Paroles d'habitants, ATD Quart-Monde et un représentant des habitants, a été diffusé auprès des 165 familles sur le cadre de vie et le lien social.

51 questionnaires ont été retournés.

Les réponses ont conduit les partenaires à travailler sur l'accès à la culture, l'implantation d'une aire de jeux, la gestion des espaces collectifs, le respect, la convivialité avec l'organisation prochaine d'une kermesse.

Sur la Briqueterie, l'association Starter qui travaille sur les Rmistes a été missionnée pour renforcer son volet jeunes.

Un forum famille est organisé le 6 juin avec Betty GLEIZER et nos partenaires associatifs, la Mission Locale, la Maison de quartier, Itinéraires et Starter, sur le thème « Etre jeune à Saint-Maurice Pellevoisin ».

Sur Churchill, avec Marc BODIOT et le Conseil Général, un travail d'accompagnement de l'association la Esperanza a été mené pour l'obtention de leur agrément Jeunesse et Sports et la qualification des emplois.

L'effort a surtout été mis sur la coordination des acteurs et la mutualisation de leurs efforts, notamment dans le cadre de la création de la fédération des Vieux-Murs qui regroupe les associations Armature, Exprime, la Esperanza, Cause toujours, AS Vieux-Lille et Interaction.

Je pourrais encore citer le festival « En appartement » de l'association Exprime dont nous aurons une restitution à la Fête des voisins le mardi 29 mai.

Je ne reviendrai pas sur chacune des actions. Beaucoup sont intéressantes et valorisantes.

Telle encore cette action voulue par Annick GEORGET et portée par l'AS Vauban sur l'insertion par le sport qui va commencer avec 10 jeunes en septembre. La première année, ces jeunes suivront une formation fédérale, accompagnés par le FCP, la Maison de quartier et l'AS Vauban, pour déboucher la deuxième année sur une formation plus diplômante en lien avec la Mission Locale.

Ou encore le projet de formation des assistantes maternelles souhaitée par Marie-Thérèse ROUGERIE au Centre où le site associé GPU – Bois Habité va amener de nouvelles populations.

Pour l'essentiel, il faut retenir :

- que ces actions impulsées par la Ville visent au renforcement du lien social,
- que les associations s'inscrivent dans une dynamique nouvelle, porteuse de projets et d'actions concrètes,
- que la Municipalité renforce sa présence auprès des habitants et de ses partenaires,
- que la Municipalité place le Lillois au cœur de ses actions,
- que la Municipalité répond à leurs attentes.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Monsieur DECOCQ.

Monsieur DECOCQ.- Merci, Madame.

Je ne vais pas me fâcher ce soir avec Monsieur HANNA, n'en déplaise aux observateurs, nous ne nous fâchons pas pour le plaisir, on se fâche quand on dépasse certaines limites de mon point de vue ou quand on n'est pas d'accord sur le fond.

Je suis tout à fait d'accord avec 99% de ce qu'il vient de dire et d'ailleurs mon groupe votera cette délibération qui me donne l'occasion de faire deux commentaires.

Le premier sur la Politique de la Ville.

Vous, Madame et la plupart de nos collègues, connaissez bien ces procédures, et bien sûr Walid HANNA, mais il est vrai qu'il est un peu compliqué de comprendre qu'il est question de faire de la Politique de la Ville là où elle ne s'applique pas.

Je ne sais pas si vous êtes d'accord avec cette idée mais je l'ai toujours soutenue ici et, il y a fort longtemps, au Conseil Régional, je ne suis pas d'accord avec la géographie prioritaire.

C'est pour cela que je me retrouve totalement dans le projet de notre nouveau Président de la République qui veut donner une priorité aux personnes et pas aux territoires.

Il y a en effet à la fois une injustice que vous essayez de réparer en disant qu'il y a des territoires qui ne sont pas éligibles au sens des critères de la Politique de la Ville, comme le Vieux-Lille que vous venez de citer avec la Fédération des Vieux Murs, mais qui, malgré tout, même s'ils n'ont pas 100% des critères, ont quand même de véritables besoins.

Je voulais faire ce premier commentaire. J'irai le dire d'ailleurs à Madame BOUTIN à qui j'ai demandé rendez-vous et je continuerai à plaider pour une refonte d'une Politique de la Ville plus juste.

Maintenant, en ce qui concerne la politique dans ces quartiers non éligibles que vous qualifiez de Politique de la Ville entre guillemets, là, je crois que nous serons moins d'accord parce que ce que vous faites, c'est très bien, mais, si j'ose dire, c'est de la politique de droit commun qui relève de l'aménagement équitable de la ville et des quartiers.

Par exemple, encore une fois, dans le Vieux-Lille, cela fait des années qu'ils attendent un terrain de sports. Ce n'est pas de la Politique de la Ville, c'est de la politique de droit commun, c'est le rôle d'une ville de faire cela et le rôle d'une Municipalité.

Ces deux commentaires étant faits, nous voterons favorablement cette délibération particulière parce qu'elle va effectivement dans le sens de ce que je souhaite et de ce que nous souhaitons.

Merci.

Madame le Maire.- Je mets aux voix cette délibération.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Unanimité.

Je vous remercie.

Adopté.

GRAND PROJET URBAIN

07/479 – Grand Projet Urbain – Subvention à l'association Avenir Enfance - Projet "Couleur Verdun".

Adopté.

Madame le Maire - Monsieur BERNARD, vous avez demandé la parole sur la délibération n° 428 sur le patrimoine.

Chemise n° 18

PATRIMOINE

Rapporteur : Monsieur PLANCKE
Conseiller Municipal délégué

07/424 – Adhésion à l'association "Bèffrois et Patrimoine" - Règlement de la cotisation.

07/425 – Travaux de mise en sécurité du clocher de l'église du Sacré Coeur - Marché négocié au marché de maîtrise d'oeuvre et marché négocié de travaux.

07/426 – Eglise Notre Dame de Fives - Travaux de restauration - Lancement de la consultation de travaux.

07/427 – Hospice Comtesse - Restauration des façades et confortation des fondations de la Chapelle - Phase 2 - Avenant n° 2 au lot 1 : Maçonnerie - Pierre de taille.

07/429 – Patrimoine - Cotisations - Renouvellement d'adhésions.

07/430 – Exposition "l'Usine dans la ville" - Attribution d'une subvention.

07/428 – Patrimoine - Attribution de subventions.

Monsieur BERNARD.- Madame le Maire, je voulais profiter de cette délibération pour faire une intervention sur la politique du patrimoine menée par la Municipalité.

Les démêlés judiciaires de Grimonprez ont montré la sensibilité de nombreux Lillois à la défense de leur patrimoine.

Je ne me gausserai pas sur les vicissitudes que nous avons pu avoir dans certains classements ou inscriptions et les bagarres qui peuvent exister actuellement dans le dossier Unesco et le Réseau Vauban.

Je voudrais simplement dire qu'il n'est pas utile de se focaliser sur certaines opérations d'embellissement si continuent de perdurer dans notre ville des verrues comme celle qui existe à l'angle de la rue Royale et de la rue d'Angleterre, si également des enseignes agressives continuent de pulluler en secteur sauvegardé.

Je suis très attaché au patrimoine de la ville et j'ai un peu le sentiment, ces dossiers aujourd'hui en donnent l'illustration, qu'ils sont un peu moins, nonobstant l'effort qui a été fait à l'occasion de Lille 2004, la priorité de la Municipalité.

Pourtant, les dossiers sont brûlants, ils sont nombreux. On s'intéresserait au sort du contour de la Treille, du canal du Cirque, en espérant avoir des assurances à ce niveau.

On voit le sort du Sacré-Cœur qui fait d'ailleurs l'objet d'une délibération et qui est toujours emmaillotté depuis trois ans.

Je ne parle pas de l'Arlésienne du Pont du Ramponneau ou de la continuité de la promenade vers le parc Matisse à travers le groupe Pasteur qui devrait constituer le désenclavement et le maillon manquant de la promenade des Remparts.

Il y a également toute une série de pans de notre patrimoine qui sont à mon avis largement sous-estimés.

Le riche patrimoine souterrain par exemple. On a parlé du canal Saint-Pierre, du canal des Jésuites, il y a également de magnifiques portes d'eau qui mériteraient d'être mises en valeur.

On ne parle pas non plus des collections du musée lapidaire de la ville récupérées par le musée des Beaux-Arts, qui sont parfois introuvables ou qui font l'objet de disparitions inexplicables.

On aimerait aussi que la Vieille Bourse, qui se situe en plein cœur de notre ville, soit désormais ouverte le matin et le lundi, alors que l'Office du Tourisme reçoit un certain nombre de réclamations à ce sujet.

Enfin, mais c'est là finalement la politique au fil de l'eau, comment ces fleurons du patrimoine sont-ils accessibles aux personnes à mobilité réduite ?

Ce sont souvent des solutions provisoires et un provisoire qui est souvent bien peu en harmonie avec le respect du patrimoine de notre ville.

Nous avons le label « ville d'art » depuis 1978, une direction du patrimoine 15 ans après, pourquoi pas. Mais si nous avions une politique du patrimoine à la hauteur de la réputation de notre ville, la ville et les habitants en seraient plus fiers parce que je ne me satisfais pas que la politique du patrimoine soit le parent pauvre de la politique culturelle à Lille.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Je donne la parole à Monsieur PLANCKE mais je pense que vous êtes un des rares Lillois à penser cela.

Si j'en juge à ce que disent les gens dans la rue, à ce que nous disent ceux que nous rencontrons et qui viennent visiter notre ville, la qualité du patrimoine, de la rénovation qui a lieu depuis un certain nombre d'années, c'est ce qui frappe les gens. Cela ne veut pas dire qu'il ne reste pas beaucoup de choses à faire mais osez dire que c'est le parent pauvre...

D'ailleurs, je souhaiterais vivement que Dominique PLANCKE qui va vous répondre puisse, lors d'un prochain Conseil Municipal, nous présenter l'ensemble du bilan de la politique du patrimoine. Je pense que cela vaut la peine de mettre bout à bout tout ce qui a été fait et tout ce qui est en train d'être fait dans notre ville, à la fois pour rénover le patrimoine ancien mais aussi pour créer le patrimoine de demain. Le patrimoine, ce n'est pas seulement la vision du passé, c'est la fierté de notre histoire mais c'est aussi laisser notre trace pour que le patrimoine de demain existe aussi.

Il serait utile que Monsieur PLANCKE, après les réponses ponctuelles qu'il va vous faire aujourd'hui, nous présente ce bilan global à un prochain Conseil Municipal, s'il en est d'accord.

Monsieur PLANCKE.

Monsieur PLANCKE.- C'est une très bonne idée, Madame le Maire.

Je voulais d'abord répondre sur le clocher du Sacré-Cœur puisque, effectivement, cela fait l'objet de la délibération n° 425. L'intervention de Monsieur BERNARD me permet d'ajouter quelques éléments.

J'étais hier matin avec Marc BODIOT sous ce clocher. Monsieur BERNARD ne doit pas se promener assez souvent dans notre ville puisqu'il n'est plus emmaillotté depuis quelques semaines. Le clocher est complètement entouré d'un échafaudage assez spectaculaire puisque les travaux ont commencé.

Dans la délibération présentée ce soir il vous est proposé de faire les deux tranches prévues l'une derrière l'autre, ce qui évitera d'avoir justement le problème de revenir à cet échafaudage.

Cette réparation du clocher était très attendue par le quartier. C'est le plus haut clocher de notre ville, il culmine à 82 mètres. Il y a des difficultés techniques puisque c'est un clocher en béton et pierre qui a été posé une quarantaine d'années après la première partie qui était faite en pierre et en briques et les deux éléments ont du mal à cohabiter.

Il y a donc des travaux très importants de reprise des fers et des bétons pour que ce clocher, dont un morceau était tombé à quelques mètres d'Eric QUIQUET il y a quelques années, soit définitivement en état et pour assurer à la fois la pérennité du clocher et la sécurité des habitants et de leurs élus...

Le montant total des travaux sur ce clocher s'élève à 926 000 €.

Donc, quand Monsieur BERNARD parle de parent pauvre, je vois Monsieur le Premier Adjoint chargé des finances tiquer sur ce terme de pauvreté.

D'ailleurs, pour l'anecdote, j'ai retrouvé qu'en 1874 le Conseil Municipal de Lille avait refusé à trois reprises de participer au financement de cette église. Après, la loi de 1905 est passée par là.

A l'époque, les élus chargés des Finances avaient peut-être eu quelques réactions de précaution.

Pour le reste, on ne doit effectivement pas rencontrer ni les mêmes gens, ni les mêmes touristes dans notre ville. Certes, on peut toujours en faire plus et on continue à avoir des projets.

Avec tout le programme de restauration des 11 monuments historiques de la ville depuis 2004, programme engagé par la précédente Municipalité et notamment par Jackie BUFFIN mais que j'ai eu l'honneur de mettre en œuvre dans ce mandat, le moins que l'on puisse dire est que Lille est revenue à la hauteur d'autres villes en matière de patrimoine classé, même si les travaux continuent et que nous avons l'intention d'aller plus loin.

Par exemple, à Sainte Marie-Madeleine, les travaux de 2004 ont permis de refaire l'intérieur et nous avons engagé cette année, c'est au budget 2007, la restauration de la façade sur la rue du Pont Neuf, face à la rue de Thionville.

Les travaux sur les monuments historiques se poursuivent. Rassurez-vous, cela coûte cher mais l'Etat nous suit dans cette opération.

Il y a l'opération de la Citadelle que j'ai évoquée lors du dernier Conseil Municipal.

Le Conseil Général, je le remercie encore, Monsieur KANNER, participera à hauteur de 80% aux travaux de restauration de la Citadelle.

Je ne sais pas pourquoi on nous sort tout d'un coup le canal du Cirque ou le pont du Ramponneau. Ce sont des dossiers en cours.

Le canal du Cirque et la crypte Saint-Pierre sont prévus dans le centre d'interprétation et d'animation de l'architecture et du patrimoine qui est l'application de la signature du label ville d'art et d'histoire avec l'Etat en 2004. Les projets avancent.

Je suis un peu surpris de cette intervention ponctuelle qui n'a jamais fait l'objet, dans aucune commission, d'une interrogation de votre groupe.

La promenade des Remparts et la percée du lycée Pasteur, c'est aussi un dossier sur lequel nous travaillons.

Le Conseil Régional est devenu propriétaire l'année dernière des terrains concernés. Tant que c'était l'Etat, il est vrai que cela n'avait pas avancé. Là, nous sommes en négociation avec le Conseil Régional pour obtenir l'acquisition de ce terrain qui permettrait de rejoindre la rue des Urbanistes et le parc autour de la Porte de Gand.

Vous avez évoqué l'accessibilité. C'est une question que nous travaillons en permanence avec Michel CUCHEVAL.

Ce que vous appelez des éléments provisoires, c'est effectivement le caractère de monument historique de ces monuments qui nous oblige à mettre des accessibilités en bois. C'est bien une demande de l'architecte des Bâtiments de France. Rassurez-vous, elles sont parfaitement stables et conformes.

Ces derniers temps, nous avons permis l'accessibilité de l'Office du Tourisme, de l'Hospice Comtesse et de nombreux autres monuments de notre ville.

Je ne veux pas parler à la place de Michel CUCHEVAL mais je pense que c'est une chose à laquelle il est très attentif et sur laquelle Lille 2004 nous a permis de beaucoup avancer.

Pour le reste, il y a effectivement des dossiers dans la ville mais là c'est plutôt Alain CACHEUX qui aurait pu répondre sur des parcelles particulières où des projets immobiliers ont du mal à voir le jour pour des raisons de promoteurs auxquelles malheureusement la Ville ne peut pas grand-chose.

Pour conclure, la politique du patrimoine est à la fois de restaurer et de préserver les monuments, de mettre en valeur et de permettre l'animation de ces monuments, que ce soit avec le service Ville d'art et d'histoire ou que ce soit avec les nombreuses associations qui s'occupent du patrimoine dans la ville de Lille.

Je ne vais pas redonner la parole à Christian DECOCQ mais nous étions ensemble avec Patrick KANNER samedi matin à l'église Saint-Martin d'Esquermes et je peux vous témoigner du remerciement à la fois des associations et des habitants du quartier pour la participation constante de la Ville de Lille à la restauration du patrimoine. Là, il s'agissait de l'orgue de Saint-Martin d'Esquermes.

J'en pense que cette conception du patrimoine est largement partagée dans notre ville.

Merci.

Madame le Maire.- Merci, Monsieur PLANCKE.

C'est l'occasion pour moi de vous remercier pour le travail majeur que vous réalisez dans notre ville.

Monsieur CUCHEVAL pour un complément sur l'accessibilité.

Monsieur CUCHEVAL.- Je remercie Dominique PLANCKE d'avoir rappelé nos préoccupations communes.

Je voulais simplement souligner que les bâtiments faisant partie du patrimoine sont souvent l'objet de difficultés techniques pour les rendre accessibles. Ce n'est pas simple du tout.

Quand il faut trouver une solution, il faut répondre à deux exigences.

D'abord, la priorité qui est la nôtre de rendre ces bâtiments accessibles à tous, je pense en particulier à la Vieille Bourse. Trois fois rien, une marche, voilà un équipement qui a été interdit à un certain nombre de nos concitoyens et qui leur est maintenant accessible.

Ensuite, ces difficultés techniques sont résolues en respectant le patrimoine comme vient de le dire Dominique PLANCKE, c'est-à-dire avec des installations qui sont en effet réputées démontables mais qui, jusqu'à présent, n'ont fait l'objet d'aucune remarque désobligeante, bien au contraire.

L'enthousiasme que soulève notre patrimoine auprès des personnes qui jusque-là ne pouvaient y accéder est indéniable.

J'en remercie aussi Dominique PLANCKE. Nous avons beaucoup progressé dans ce domaine, je crois, pour le bien de tous.

Merci, Madame le Maire.

Madame le Maire.- Merci à vous, Monsieur CUCHEVAL.

Je mets aux voix les délibérations de Monsieur PLANCKE sur le patrimoine.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal
Unanimité.

Je vous remercie.

Adoptés.

Madame le Maire - Mes chers collègues, je vais maintenant mettre aux voix les délibérations de l'ensemble des chemises sur lesquelles nous avons un accord unanime.

Les chemises n°s 1, 2, 4, 5, 7, 8, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30.

Ayez la gentillesse de lever la main (l'ensemble du Conseil Municipal)

Je vous remercie.

Chemise n° 1

Rapporteur : Madame le Maire

- Séance du 12 février 2007 - Procès-verbal.

- Compte rendu au Conseil Municipal des arrêtés pris en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

07/317 - Crédit Municipal de Lille - Conseil d'Orientation et de Surveillance - Représentation de la Ville.

Adoptés.

Chemise n° 2

COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMMES

Rapporteur : Monsieur PARGNEAUX
Maire délégué

07/318 - Commune Associée d'Hellemmes - Association Centre de Soins Paul Clermont - Mise à disposition de locaux.

07/319 - Commune Associée d'Hellemmes - Ravalement de façades - Attribution d'une prime.

07/320 - Commune Associée d'Hellemmes - Association « Les Voisins bien Urbains » - Versement d'une subvention.

07/321 - Commune Associée d'Hellemmes - Association Karibou Africa - Versement d'une subvention.

07/322 - Commune Associée d'Hellemmes - Associations de Parents d'élèves - Versement de subventions.

07/323 - Commune Associée d'Hellemmes - Association Amour, Enfance, Animaux - Versement d'une subvention.

07/324 - Commune Associée d'Hellemmes - Offre de centre de vacances en direction des jeunes hellemmois âgés de 6 à 17 ans.

07/325 - Commune Associée d'Hellemmes - Reconstitution de l'aide à l'installation de systèmes de récupération d'eau pluviale à destination des Hellemmois pour l'année 2007.

07/326 – Commune Associée d'Hellemmes – Aide à l'installation de systèmes de récupération d'eau pluviale à destination des Hellemmois.

07/327 – Commune Associée d'Hellemmes – Droit de Prémption Urbain – Immeuble sis 26 rue Pasteur à Hellemmes – Prémption.

Adoptés.

Chemise n° 4

FINANCES

Rapporteur : Monsieur de SAINTIGNON
Premier Adjoint au Maire

07/343 – Exercice 2007 – Dotations nouvelles et complémentaires – Virements de crédits – Autorisations de programme et crédits de paiement – Ajustements – Décision modificative n° 3.

Adopté.

DECENTRALISATION

07/344 – Crédits décentralisés – Fonds d'Initiatives Habitants en faveur d'actions dans les quartiers.

07/345 – Crédits décentralisés – Aides financières en faveur d'actions dans les quartiers.

Adoptés.

EMPLOI

07/346 – Subvention à l'Association REUSSIR - la Mission Locale de Lille au titre de l'année 2007 - Convention annuelle 2007 en référence à la convention d'objectifs pluriannuelle 2005 à 2007.

07/347 – Association la Maison de l'Emploi de Lille, Lomme, Hellemmes, Armentières – Subvention.

Adoptés.

Chemise n° 5

PROPRETE

Rapporteur : Monsieur FREMAUX
Conseiller Municipal délégué

07/348 – Frais d'enlèvement de dépôts sauvages – Demandes de remise gracieuse – Bonne foi présumée.

07/349 – Protocole transactionnel avec la Société ESTERRA.

Adoptés.

PERSONNEL

07/350 – Déplacements temporaires du personnel et des élus - Modalités de règlement des frais.

Adopté.

Chemise n° 7

PROJETS ASSOCIATIFS

Rapporteur : Madame ROUGERIE
Conseillère Municipale déléguée

07/353 – Projets Associatifs - Subventions aux associations - Aide au démarrage.

Adopté.

Chemise n° 8

SPORT

Rapporteur : Madame DEMESSINE
Adjointe au Maire

07/354 – Diverses associations sportives - Attribution de subventions exceptionnelles et d'organisation.

07/355 – Règlement d'utilisation d'un club house municipal et de ses annexes.

07/356 – Piscines - Fonds de concours de Lille Métropole Communauté Urbaine – Année scolaire 2006/2007 - Admission en recettes.

07/357 – Coupe du Monde de rugby 2007 - Convention de mise à disposition d'installations sportives municipales entre la Ville de Lille et le GIP «Coupe du Monde de Rugby 2007».

07/358 – Marché de services et de travaux à la Piscine Marx Dormoy – Appel d'offres ouvert.

07/359 – Subvention à l'association LOSC Lille Métropole – Saison sportive 2006/2007.

Adoptés.

Chemise n° 11

QUALITE DE VIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Rapporteur : Madame POLIAUTRE
Adjointe au Maire

07/372 – Agenda 21 Lillois - Renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'Association 4D.

07/373 – Agenda 21 Lillois - Renouvellement de l'adhésion de la Ville au Comité 21.

Adoptés.

Chemise n° 12

SOLIDARITE INTERNATIONALE

Rapporteur : Madame VERBRUGGHE
Conseillère Municipale déléguée

07/374 – Adhésion de la Ville à l'association "Les Amis de la Fondation de Lille".

07/375 – Subvention à l'association Ch'Ti Teranga pour son projet "le Chêne et le Baobab".

07/376 – Subvention au Centre Régional de Documentation et d'Information pour le Développement de la Solidarité Internationale (CRDTM).

07/377 – Subvention à la Fondation de Lille.

07/378 – Subvention à l'association Cap Humanitaire.

07/379 – Subvention à l'association "Le Partenariat"

Adoptés.

DROITS DE L'HOMME

07/380 – Droits de l'Homme - Subvention à diverses associations.

Adopté.

Chemise n° 14

**ECONOMIE D'EAU ET PLACE DE
L'EAU DANS LA VILLE**

Rapporteur : Monsieur FLESJZEROWICZ
Conseiller Municipal délégué

07/382 – Attribution d'aides à l'installation de système de récupération d'eau pluviale.

Adopté.

Chemise n° 15

SOLIDARITE ET PROJET EDUCATIF

Rapporteur : Monsieur KANNER
Adjoint au Maire

07/383 – Ville Vacances Solidarité - Appel d'offres Lille Plage.

07/384 – Opération Lille-Neige - Branchements électriques - Admission en recettes.

07/385 – PEG - Convention de partenariat avec l'Université de Lille 3 portant sur l'évaluation des actions engagées.

07/386 – Fourniture de jouets destinés aux services municipaux de Lille, Lomme et Hellemmes.

07/387 – Opération été - Participation des familles - Bons vacances et bons loisirs.

07/388 – Associations liées à l'enfance - Avenants.

07/389 – Ecoles privées de Lille-Hellemmes - Participation de la Ville de Lille aux dépenses de fonctionnement pour l'année 2006-2007.

07/390 – Projet Educatif Global - Délégation Enfance - Attribution de subventions – 3ème répartition.

Adoptés.

– Mesures de carte scolaire dans les écoles privées lilloises du 1er degré - Année scolaire 2007-2008 - Demandes d'avenants –Information.

Le Conseil Municipal prend acte.

Chemise n° 16

ACHATS ET MARCHES PUBLICS

**Rapporteur : Madame DA SILVA
Adjointe au Maire**

07/391 – Autorisation de signer les marchés engagés selon une procédure formalisée ainsi que les avenants.

07/392 – Parc Automobile - Remplacement des véhicules de transport et de voirie – Marché sur appel d'offres ouvert.

07/393 – Marché à bons de commande de prestations de programmation architecturale – Lancement de la consultation - Révision des seuils.

Adoptés.

GESTION TECHNIQUE DES BATIMENTS

07/394 – Marché à bons de commande de prestations de gardiennage de chantiers – Lancement de la consultation - Application des seuils.

Adopté.

Chemise n° 17

CULTURE

**Rapporteur : Madame CULLEN
Adjointe au Maire**

07/395 – Subventions aux associations culturelles.

07/396 – Subventions aux organismes culturels.

07/397 – Organisation du Festival "Du nord au monde, Escale en Arménie" par l'association PankulturA - Demande de subvention.

- 07/398** – Arts Visuels - Subventions aux associations.
- 07/399** – Digit@tion. Art, science, entreprise - Dépôt des marques "Digit@tion" et "Ville d'arts du futur" à l'I.N.P.I.
- 07/400** – Palais des Beaux-Arts - Renouveau de l'adhésion de la Ville au FRAME (French Régional American Museums Exchange).
- 07/401** – Palais des Beaux-Arts - Convention de mandat de vente de billets entre la Ville et la FNAC dans le cadre de l'exposition "Philippe de Champaigne (1602-1674), entre politique et dévotion" - Avenant n° 1.
- 07/402** – Palais des Beaux-Arts - Exposition "Philippe de Champaigne" – Autorisation de solliciter des subventions auprès de l'Etat, de la Région et de la Communauté Urbaine de Lille.
- 07/403** – Palais des Beaux-Arts - Convention de mécénat entre la Ville de Lille et le magazine "Télérama".
- 07/404** – Palais des Beaux-Arts - Convention de mécénat entre la Ville de Lille et Transpole.
- 07/405** – Palais des Beaux-Arts - Convention de mécénat entre la Ville et le CIC banque BSD CIN.
- 07/406** – Palais des Beaux-Arts - Convention de mécénat avec la Ville et le Crédit Agricole Nord de France.
- 07/407** – Palais des Beaux-Arts - Convention de mécénat entre la Ville et France Inter.
- 07/408** – Palais des Beaux-Arts – Convention de mécénat entre la Ville et le journal "Le Figaro".
- 07/409** – Palais des Beaux-Arts - Convention de mécénat entre la Ville et la Société Nationale de Chemin de fer Belge.
- 07/410** – Palais des Beaux-Arts - Convention de mécénat entre la Ville et la Caisse des Dépôts et Consignations.
- 07/411** – Palais des Beaux-Arts - Convention de mécénat entre la Ville de Lille et la S.N.C.F.
- 07/412** – Palais des Beaux-Arts - Acquisition d'une oeuvre de Louis Lagrénée.
- 07/413** – Musée d'Histoire Naturelle - Création d'un bloc sanitaire et mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite - Lancement de la consultation de travaux.
- 07/414** – Musée d'Histoire Naturelle et de Géologie - Projet "Pays vert Pays noir" – Vente de produits (cartes postales - moulages de fossiles).
- 07/415** – Musée d'Histoire Naturelle et de Géologie - Projet "Pays vert Pays noir" – Exposition "Energies et Paysages" du 15 décembre 2007 au 3 août 2008 – Attribution du label d'exposition d'Intérêt National – Convention entre la Ville de Lille et le Ministère de la Culture et de la Communication - Direction des Musées de France.
- 07/416** – Musée d'Histoire Naturelle et de Géologie - Projet "Pays vert, Pays noir" – Convention de partenariat avec le Centre Historique Minier de Lewarde.
- 07/417** – Musée de l'Hospice Comtesse - Exposition "Lumières de la ville" - Cinémas lillois des années 20 - Prêts d'œuvres d'art à la Ville de Lille.

07/418 – Musée de l'Hospice Comtesse - Exposition "Lumières de la ville" - Cinémas lillois des années 20 - Vente de catalogues.

07/419 – CRR - Modalités de prise en charge des droits d'inscription et d'exonération au DEFEDM.

07/420 – Construction de la maison folie de Wazemmes, rue des Sarrazins à Lille – Transaction avec la société NORPAC.

07/421 – Maison Folie de Moulins - Sollicitation de subventions auprès de l'A.F.A.A. (Culture France), la Fondation de France et de la D.R.A.C. Nord/Pas-de-Calais – Admission en recettes.

07/422 – Maison Folie de Moulins - Participation financière de la S.A.C.E.M. pour la programmation musique de la maison Folie - Convention de partenariat.

07/423 – Soutien à l'Initiative Projets Cultures Urbaines - Subvention de la Ville à l'association Up Rock.

Adoptés.

Chemise n° 19

BIBLIOTHEQUES ET LECTURE PUBLIQUE

Rapporteur : Madame PHEULPIN-COQUEL
Conseillère Municipale déléguée

07/431 – Livre et lecture publique – Attribution de subventions.

07/432 – Livre et Lecture Publique - Bals à Fives - Cabaret Balkan.

Adoptés.

Chemise n° 20

**THEATRE DU NORD – ECOLE
PROFESSIONNELLE SUPERIEURE
D'ART DRAMATIQUE**

Rapporteur : Madame GLEIZER
Conseillère Municipale déléguée

07/433 – Subvention au Théâtre du Nord et à l'Ecole Professionnelle Supérieure d'Art Dramatique.

Adopté.

Chemise n° 22

RESTAURATION SCOLAIRE

Rapporteur : Monsieur ORIOL
Conseiller Municipal délégué

07/437 – Travaux de réhabilitation du restaurant scolaire Jean Zay - Avenant n° 1 au marché de gros oeuvre étendu.

Adopté.

Chemise n° 23

ANIMATION JEUNESSE

Rapporteur : Monsieur MARCHAND
Adjoint au Maire

07/438 – Projets Jeunesse - Subvention à l'Association Chti Randos.

07/439 – Soutien à l'initiative Projets Jeunes - Subvention de la Ville à l'Association Nouvelle Ecoute.

07/440 – Balades de l'Eté – Modalités d'organisation 2007.

07/441 – Subvention à l'Union Française de la Jeunesse - Convention de partenariat.

07/442 – Jeunesse - Promotion de la culture scientifique - Subvention au Club Robotique ISEN.

Adoptés.

INTEGRATION

07/443 – Plan Local d'Intégration - Programmation 2007 - Subvention à une association.

Adopté

FETES

07/444 – Comités des Fêtes et d'Entraide aux Aînés Long Pot Fives Lille – Subvention de fonctionnement.

07/445 – Association Départementale des Combattants, Prisonniers de Guerre et des Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et T.O.E. du Nord – Section de Fives, Saint-Maurice Pellevoisin. Subvention de fonctionnement.

07/446 – Carnaval DO AXE - Subvention à l'Association BEIJU.

Adoptés

Chemise n° 24

C.L.S.P.D.

Rapporteur : Monsieur VICOT
Adjoint au Maire

07/447 – Contrat d'actions de prévention - Programme 2007 - Volet prévention de la délinquance - Adoption - 2ème répartition.

07/448 – Association ITINERAIRES - Avenant à la convention.

07/449 – Association de Rencontres Parents et Jeunes (A.R.P.E.J.) - Avenant à la convention.

Adoptés.

Chemise n° 25

**VOIRIE – DEPLACEMENTS ET
TRANSPORTS**

Rapporteur : Monsieur SANTRÉ
Adjoint au Maire

07/450 – Grand Projet Urbain - Secteur "Cannes Arbrisseau" - Création et requalification de voiries - Groupement de commandé avec Lille Métropole Communauté Urbaine pour le choix d'un concepteur unique - Autorisation de signature du marché de maîtrise d'œuvre portant sur les compétences de la Ville de Lille en matière de plantations, mobilier urbain et éclairage public.

Adopté.

Chemise n° 26

LYCEES, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Rapporteur : Monsieur CUCHEVAL
Adjoint au Maire

07/451 – Projet Blériot - Baggio 2009 - Attribution d'une subvention.

07/452 – Subvention à l'Association His Artibus - 2ème rencontre "Marchés de l'Art en Europe de 1300 à 1800".

07/453 – Association ENVAR - Voyage d'étude à Freiburg - Attribution d'une subvention.

07/454 – Relogement des Centres Régional et Départemental de Documentation Pédagogique (C.R.D.P. - C.D.D.P.) - Ajustement du programme des travaux.

Adoptés.

Chemise n° 27

ECONOMIE SOLIDAIRE

Rapporteur : Madame BOUCHART
Adjointe au Maire

07/455 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) – Plate-Forme de la Finance Solidaire - Subvention à l'Association Les Cigales du Nord et du Pas-de-Calais.

07/456 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) – Soutien à la SARL Graines d'Affaires.

07/457 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) – Quinzaine du Commerce Equitable - Subvention à Artisans du Monde.

07/458 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) – Partenariat entre la Ville de Lille et la Caisse Solidaire du Crédit Mutuel – Micro-crédit.

Adoptés.

Chemise n° 28

RELATIONS INTERNATIONALES
JUMELAGES

Rapporteur : Madame FILLEUL
Adjointe au Maire

07/459 – Subvention à l'Association Sportive Hellemmoise - Tournoi International des Villes Jumelées - 26-28 mai 2007.

07/460 – Subvention à l'Association pour le Développement de l'Enseignement de l'Allemand en France (ADEAF).

07/461 – Subvention à l'I.U.F.M. Nord/Pas-de-Calais - Echange avec Turin.

07/462 – Subvention à la Maison de quartier Vauban-Esquermes pour le projet "L'Afrique, l'Europe, sa matière et ses hommes".

07/463 – Subventions aux associations "SCI Nord" et "Grandir Ensemble avec le Centre social Lazare Garreau" - Chantiers de jeunes à Oujda.

07/464 – Soutien à des projets artistiques lillois avec Naplouse et Safed.

Adoptés.

TOURISME

07/465 – Club des Tables Gourmandes - Subvention de la Ville de Lille.

Adopté.

Chemise n° 29

COMMERCE

Rapporteur : Monsieur MUTEZ
Conseiller Municipal délégué

07/466 – Association des Commerçants de la Place Rihour, des rues de la Vieille Comédie et des Fossés - Avenant n° 2 à la convention 2007.

07/467 – Subvention à l'Association Wazemmes Nouvelle Aventure - Animations commerciales – Fêtes de la musique - Fêtes des Mères - Animations de Pâques

07/468 – Subvention au Groupement des Actions Economiques de Lille-Centre (G.A.E.L.) – Reconstitution du partenariat pour le financement des missions de coordination – Financement de trois postes de stewards urbains – Opérations commerciales.

07/469 – Reconstitution du partenariat avec la Fédération Lilloise du Commerce, de l'Artisanat et des Services (FLCAS) - Financement du poste de coordinateur, de trois agents de développement et d'animation commerciale polyvalents et du poste de Webmaster en charge de la promotion du commerce lillois.

07/470 – Subvention à la Fédération Lilloise du Commerce, de l'Artisanat et des Services (FLCAS) - Animation et Promotion commerciales - Le Marché Artisanal de Lille.

Adoptés.

Chemise n° 30

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

Rapporteur : Madame KECHEMIR
Conseillère Municipale déléguée

07/471 – Lutte contre les exclusions - Adhésion de la Ville à l'association "Vacances Solidaires".

07/472 – Avenants aux conventions destinées aux associations en matière de lutte contre les exclusions.

Adoptés.

Madame le Maire - Je vous souhaite une bonne soirée.

(Séance levée à 19 heures 15)

